

MAURICE
ÉVALUATION DE NIVEAU NATIONAL

Rapport de synthèse

Volume II: Annexes

Novembre 2006

Evaluation pour le compte de la Commission Européenne





Cette Evaluation a été réalisée à la demande de:

l'Unité d'Evaluation commune à:

l'Office de la Coopération EuropeAid
la Direction Générale pour le Développement et
la Direction des Relations Extérieurs

Cette évaluation a été réalisée par EGEVAL

L'évaluation a été gérée par l'Unité d'Evaluation, laquelle a également présidé le groupe de référence composé des membres des services EuropeAid, DG Développement et la Délégation de la CE à Maurice

Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission Européenne ou celles des autorités de Maurice

Rapport de synthèse

Volume 1 **Rapport principal**

Volume 2 **Annexes**

Volume 3 **Matrice d'information**

Volume II – Annexes

Table des matières

ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE	5
ANNEXE 2 : FICHES DE PROJET	22
ANNEXE 3 : PRÉSENTATION SUCCINCTE DE L'ÉQUIPE DES ÉVALUATEURS	45
ANNEXE 4 : ÉTAT DES ENGAGEMENTS	47
ANNEXE 5 : MÉTHODOLOGIE DE LA PHASE DE TERRAIN	57
ANNEXE 6 : BIBLIOGRAPHIE	61
ANNEXE 7 : ETAT DE LA DOCUMENTATION DE PROJET DISPONIBLE	65
ANNEXE 8 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	69

Annexe 1 : Termes de référence



COMMISSION EUROPÉENNE

**Evaluation de la coopération de la Commission européenne
avec
Maurice, les Comores et les Seychelles
Evaluation de niveau national**

*Termes de référence
décembre 2005*

SOMMAIRE

1. MANDAT ET OBJECTIFS	3
2. CONTEXTE	3
3. CHAMP DE L'ÉVALUATION	4
4. DÉROULEMENT ET METHODOLOGIE	5
4.1. Phase de préparation	6
4.2. Phase documentaire	7
4.3. Phase de terrain	8
4.4. Phase de synthèse et séminaire	8
4.5. Rétroaction et diffusion	9
5. QUESTIONS D'ÉVALUATION	9
6. RESPONSABILITÉ DE LA GESTION ET DU SUIVI DE L'ÉVALUATION	10
7. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION	10
8. CALENDRIER	12
9. COÛT DE L'ÉVALUATION	12
10. MODALITÉS DE PAIEMENTS	13
ANNEXE 1 : DOCUMENTATION INDICATIVE POUR L'ÉVALUATION	14
ANNEXE 2 : STRUCTURE DU RAPPORT FINAL	15
ANNEXE 3 : GRILLE SYNTHÉTIQUE D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX D'ÉVALUATION	16

1. MANDAT ET OBJECTIFS

L'évaluation systématique et régulière de ses programmes de dépenses est une priorité de la Commission européenne (CE), en vue de rendre compte de la gestion des fonds alloués et de promouvoir une culture d'apprentissage de l'expérience dans toute l'organisation. L'accent mis sur *l'impact*, particulièrement dans le cadre des programmes des Directions Générales de la « famille RELEX »¹ s'inscrit dans un contexte de concentration croissante de l'aide extérieure et de généralisation des approches orientées vers les résultats.

L'évaluation de la coopération de la Commission avec Maurice, les Comores et les Seychelles fait partie du programme d'évaluation pour l'année 2005² tel qu'approuvé par les Commissaires des Relations Extérieures et du Développement.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont de :

- fournir aux services concernés de la Commission ainsi qu'au grand public une appréciation globale et indépendante de la coopération passée et présente de la Commission avec Maurice, les Comores et les Seychelles ;
- tirer les principaux enseignements de cette coopération en vue d'améliorer les stratégies et programmes actuels et futurs de la Commission.

2. CONTEXTE

Conformément à l'article 177 du traité instituant la Communauté Européenne, la politique de la Communauté dans le domaine de la coopération au développement vise :

- au développement économique et social durable des pays en développement et plus particulièrement des plus défavorisés d'entre eux ;
- à l'insertion harmonieuse et progressive des pays en développement dans l'économie mondiale ;
- à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.

Ces objectifs ont été confirmés et renforcés dans l'article 1 de l'Accord de partenariat ACP-CE, signé à Cotonou le 23 juin 2000, qui met un accent particulier sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté.

Dans leur déclaration sur la politique de développement du 10 novembre 2000, le Conseil de l'Union européenne (EU) et la Commission européenne ont décidé de concentrer les activités de la Commission dans un nombre limité de domaines, choisis en fonction de leur contribution à la réduction de la pauvreté et pour lesquels l'action communautaire offre une valeur ajoutée : lien entre commerce et développement ; appui à l'intégration et à la coopération régionales ; appui aux politiques macro-économiques ; transports ; sécurité alimentaire et développement rural durable ; renforcement des capacités institutionnelles, notamment en matière de bonne gestion des affaires publiques et d'Etat de droit. La Déclaration spécifie aussi que, en conformité avec le cadre macro-économique, la Communauté doit poursuivre ses appuis dans les secteurs sociaux (santé, éducation) notamment en vue d'assurer un accès équitable aux services sociaux.

¹ Directions Générales des Relations Extérieures (RELEX), du Développement (DEV), de l'Elargissement (ELARG), du Commerce (TRADE) et l'Office de Coopération EuropeAid (AIDCO).

² Le programme d'évaluation de 2005 peut être consulté sur site Internet de l'Unité Evaluation <http://europa.eu.int/comm/europeaid/evaluation/index.htm>

L'environnement et l'égalité homme / femme sont considérés comme des priorités transversales devant être poursuivies dans chacun des domaines précédents en vue de garantir un développement durable.

L'île Maurice et le Seychelles sont deux pays à revenu intermédiaire, où la pauvreté a été considérablement réduite ces dernières années.

Dans le cas de **l'île Maurice**, la coopération de la Commission se concentre sur deux priorités : la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Dans le cadre du 9^{ème} FED, il a ainsi été décidé (après discussion entre des représentants de l'Union Européenne, du Gouvernement mauricien, du secteur privé et de la société civile) de consacrer 85% de l'allocation A (soit 28 M€) au secteur de l'environnement, et, plus particulièrement, au soutien du Plan National d'Assainissement des eaux usées (National Sewerage Plan). Le mécanisme de financement envisagé pour le secteur de l'environnement est l'appui budgétaire sectoriel non ciblé. Les 15% restants de l'allocation A (5 M€) sont destinés à financer un programme de coopération décentralisée avec pour objectif principal la réduction de la pauvreté. Outre l'allocation A du FED, l'île Maurice a bénéficié depuis Lomé IV de 508 M€ d'aide non programmable à travers des mécanismes tels que le STABEX, les prêts de la BEI, l'ajustement structurel, l'aide d'urgence et les lignes budgétaires communautaires.

L'environnement est également le secteur focal de la coopération de la Commission européenne avec **les Seychelles** pour le 9^{ème} FED. 85% des 3,9 M€ de l'allocation A (soit 3,3 M€) sont ainsi consacrés au secteur eau et assainissement. Les 15% restants (0,6 M€) sont destinés à financer un programme national de construction de capacités pour les acteurs étatiques et non étatiques.

Le contexte des **Comores** est beaucoup plus difficile : l'instabilité politique (depuis l'accession de ce pays à l'indépendance en 1975), des finances publiques dégradées et une économie en récession font de l'archipel l'un des pays les moins avancés (139^{ème} rang mondial, avec un IDH de 0,506 en 1999). Dans ce contexte, la Commission a choisi de concentrer son intervention sur le secteur de l'éducation, considéré comme prioritaire en vue de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations. 80% de l'enveloppe A du FED (soit 16 millions d'euros) sont ainsi destinés au secteur de l'éducation, les 20% restants (4 millions d'euros) étant consacrés à l'appui aux initiatives et aux dynamiques de développement local, dans le cadre du processus d'autonomisation des îles.

Dans le cas des Seychelles comme celui des Comores, l'instrument privilégié de la coopération a été l'approche par projets.

3. CHAMP DE L'EVALUATION

Le champ de l'évaluation couvre les stratégies de coopération de la Commission avec les trois pays dont la Délégation de Maurice a la responsabilité (île Maurice³, Comores, Seychelles) pour la période 1996-2007, ainsi que leur mise en œuvre pour la période 1996-2005.

³ Une attention particulière sera portée aux spécificités de l'île Rodrigues, dont le statut d'autonomie a été récemment renforcé.

L'analyse du Consultant devra porter sur :

- la pertinence, la cohérence et la complémentarité des stratégies de coopération de la Commission pour la période 1996-2007 ;
- la correspondance entre la programmation et la mise en œuvre pour la même période ;
- la mise en œuvre de la coopération de la Commission en mettant particulièrement l'accent sur l'efficacité et l'efficience des interventions réalisées entre 1996 et 2005 et sur les effets attendus de la coopération pour le cycle de programmation en cours (2002-2007) ;
- les aspects régionaux de la coopération de la Commission européenne avec les trois pays concernés, en prenant notamment en compte leur participation à des organisations régionales (COI, SADC, COMESA) ;
- les domaines de coopération suivants :
 - eau et assainissement ;
 - éducation ;
 - coopération décentralisée.

Outre les interventions financées par le FED, les évaluateurs analyseront les interventions financées par la BEI, le STABEX et les lignes budgétaires.

4. DÉROULEMENT ET METHODOLOGIE

Le déroulement de l'évaluation se décompose en **cinq phases** couvrant plusieurs étapes méthodologiques. La zone grise du tableau ci-dessous, à laquelle il convient d'ajouter la production de la note de lancement, concerne essentiellement le Consultant :

Phases de l'évaluation	Étapes méthodologiques ⁴
1. Phase de préparation	<ul style="list-style-type: none">▪ Constitution du groupe de référence (GR)▪ Rédaction des TdR▪ Note de lancement (Consultant)
2. Phase documentaire ⁵ 3. Phase de terrain 4. Phase de synthèse et séminaire	<ul style="list-style-type: none">▪ Structuration de l'évaluation▪ Collecte de données⁶, vérification des hypothèses▪ Analyse▪ Jugements

⁴ Ces étapes ne sont pas nécessairement séquentielles.

⁵ Elle inclut des entretiens à Bruxelles et pourrait comprendre une courte mission dans les pays concernés.

⁶ Celle-ci comprend toute documentation pertinente et appropriée provenant (i) des services de la Commission, et/ou (ii) d'autres sources (à préciser).

Phases de l'évaluation	Étapes méthodologiques ⁴
5. Rétroaction et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grille de qualité ▪ Résumé pour les Commissaires concernés ▪ EvInfo (résumé pour les bases de données de l'OCDE et de la Commission) ▪ Fiche contradictoire (réponse des services de la Commission)

4.1. Phase de préparation

Le gestionnaire de l'évaluation identifie les services de la Commission à inviter au groupe de référence en veillant à atteindre trois objectifs : l'apport d'expertise et d'information, l'expression de la variété des points de vue pertinents au sein de la Commission et la légitimité du processus d'évaluation.

Le groupe de référence agit comme la principale interface entre le Consultant et les services de la Commission. Les principales fonctions du groupe de référence consistent à :

- émettre un avis sur les termes de références élaborés par l'Unité Evaluation ;
- fournir aux consultants toute l'information et la documentation disponible concernant l'objet de l'évaluation ;
- examiner le rapport de démarrage ainsi que les rapports ultérieurs produits par le Consultant ;
- porter un jugement sur la qualité du travail réalisé par le Consultant ;
- contribuer à assurer la diffusion et la prise en compte des résultats et des recommandations de l'évaluation dans la conception et la mise en oeuvre des programmes de coopération futurs.

Le gestionnaire de l'évaluation prépare les termes de référence de l'évaluation et les adresse au Consultant.

Ce dernier présente, dans un délai de 10 jours après réception des TdR, une *note de lancement*⁷ qui contient : a. la compréhension des TdR ; b. la composition (provisoire) de l'équipe d'évaluation accompagnée des CV ; c. une proposition de budget.

La note de lancement est transmise au groupe de référence pour commentaires.

⁷ Dans le cas d'une procédure d'appel d'offre, la note de lancement est remplacée par une proposition technique et financière.

4.2. Phase documentaire

4.2.1. Rapport de démarrage

Après approbation de la note de lancement par l'Unité Evaluation, le Consultant procède à l'étape de structuration de l'évaluation, qui conduit à la production d'un **rapport de démarrage**.

Une grande partie du travail consiste à analyser la documentation clé relative à la coopération (passée et présente) de la Commission avec les trois pays (en particulier les documents de stratégie et de programmation). Le Consultant considère également la documentation produite par les autres donateurs et agences internationales. Sur la base des informations obtenues et analysées, le Consultant :

a. reconstruit la logique d'intervention de la Commission dans le cadre de sa coopération avec, respectivement, l'île Maurice, les Comores et les Seychelles. La reconstruction de la logique d'intervention prend la forme d'un ou de plusieurs diagrammes logiques des effets qui doivent être strictement basés sur des documents officiels. L'élaboration du ou des diagrammes des effets suppose que le Consultant ait préalablement (i) identifié et hiérarchisé les objectifs de coopération recensés dans les documents officiels, (ii) traduit ces objectifs explicites en effets attendus. Les effets attendus constituent les « boîtes » du ou des diagrammes. Les éventuels « trous » dans la logique d'intervention doivent être indiqués et remplis sur la base d'hypothèses qui seront validées par le groupe de référence. Le ou les diagramme(s) logique des effets sont utiles pour l'identification des principales questions d'évaluation.

b. propose des questions d'évaluation, chaque question étant assortie de commentaires explicatifs. Le choix des questions est déterminant pour les étapes suivantes de collecte d'information, d'élaboration des méthodes d'analyse et d'élaboration des jugements finaux.

Une première réunion se tient avec le groupe de référence pour discuter et valider le(s) diagramme(s) logique(s) et les questions d'évaluation.

c. identifie pour chaque question d'évaluation retenue les critères de jugement et indicateurs appropriés. Pour chaque question, au moins un critère de jugement doit être identifié, et à chaque critère doit correspondre un nombre limité d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs ;

d. ajoute une description du contexte de la coopération de la Commission avec chacun des trois pays (Maurice, Comores, Seychelles) ;

e. propose des méthodes adaptées de collecte de données et d'informations tant au siège de la Commission que sur le terrain et présente une méthode appropriée pour l'analyse des données et informations collectées, en précisant les limites éventuelles de ces méthodes.

Le rapport confirme également, s'il y a lieu, (i) la composition finale de l'équipe d'évaluation (ii) le calendrier final. Ces deux derniers points font l'objet d'un échange formel de lettres entre le Consultant et la Commission.

Cette phase peut comprendre une courte visite préparatoire et exploratoire sur le terrain par le Consultant et/ou un représentant de l'Unité Evaluation.

4.2.2. Rapport de phase documentaire

Après validation du rapport de démarrage, le Consultant procède à l'étape finale de la phase documentaire au cours de laquelle il :

- présente les indicateurs quantitatifs et qualitatifs finalisés ;
- présente les premiers éléments de réponse aux questions d'évaluation et les premières hypothèses à tester sur le terrain ;
- présente des méthodes appropriées de collecte de données et d'information dans le pays, en précisant les limites et en décrivant la manière dont ces données seront « croisées » ;
- propose des méthodes d'analyse appropriées des données et informations collectées, en indiquant à nouveau les limites de ces méthodes pour chacun des trois pays (Maurice, Comores, Seychelles) ;
- propose une liste d'activités, de projets et de programmes devant faire l'objet d'une analyse approfondie sur le terrain.

A l'issue de ce travail, le Consultant présente au groupe de référence un projet de rapport de phase documentaire présentant les résultats de la première phase de l'évaluation, reprenant toutes les tâches ci-dessus énumérées (le rapport de démarrage constitue une annexe au rapport de phase documentaire).

La mission de terrain ne peut avoir lieu qu'après l'approbation, par le gestionnaire de l'évaluation, de la méthodologie proposée.

4.3. Phase de terrain

Après l'acceptation du rapport de phase documentaire, le Consultant effectue la mission de terrain. Le travail sur le terrain est entrepris selon la démarche préalablement exposée dans le rapport de phase documentaire et approuvée par le groupe de référence, en accord avec la Délégation. Si, au cours de la mission de terrain, des modifications significatives de la méthodologie et/ou du calendrier sont jugées nécessaires, le Consultant doit obtenir l'approbation de l'Unité Evaluation avant leur mise en oeuvre.

A l'issue de l'étude de terrain, le Consultant présente les résultats préliminaires de l'évaluation

- (1) au cours d'une réunion de restitution avec la Délégation ;
- (2) au groupe de référence peu de temps après son retour du terrain.

4.4. Phase de synthèse et séminaire

Le Consultant soumet un projet de rapport final conforme au modèle présenté en annexe 2 et prenant en compte les commentaires émis au cours des réunions de restitution avec la Délégation et le groupe de référence (cf. 4.3).

Si le gestionnaire de l'évaluation considère le rapport de qualité suffisante (cf. annexe 3), il le transmet au groupe de référence qui se réunit afin d'en discuter avec l'équipe d'évaluation.

Sur la base des commentaires exprimés par le groupe de référence et l'Unité Evaluation, le Consultant apportera au rapport les modifications nécessaires. Le projet de rapport final révisé est ensuite présenté lors d'un séminaire à l'île Maurice, siège de la délégation compétente pour les trois pays. Le but du séminaire est de présenter les résultats, les conclusions et les recommandations préliminaires de l'évaluation aux Autorités nationales des trois pays, à la Délégation ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes concernées par la coopération (organisations représentatives de la société civile, bailleurs de fonds, etc.).

Le Consultant doit préparer une présentation (au format *Power Point*, de préférence) pour le séminaire. Le support de cette présentation est considéré comme un produit de l'évaluation au même titre que les rapports.

Sur la base des commentaires exprimés lors du séminaire et des commentaires émis ultérieurement par le groupe de référence, la Délégation et/ou le gestionnaire de l'évaluation, le Consultant rédige le *rapport final*. Le Consultant peut soit accepter, soit rejeter les commentaires, mais, en cas de rejet, il doit motiver (par écrit) son refus (les commentaires et les réponses du Consultant sont joints en annexe au rapport).

Le support de la présentation (*power point*) est révisé de manière à correspondre au rapport final.

4.5. Rétroaction et diffusion

Après approbation du rapport final, l'Unité Evaluation procède à la diffusion des résultats (conclusions et recommandations) de l'évaluation. L'Unité Evaluation (i) exprime un jugement formel (cf. annexe 3) sur la qualité de l'évaluation ; (ii) prépare un résumé de l'évaluation conforme au modèle du CAD (EvInfo) ; (iii) prépare et diffuse une *Fiche Contradictoire* comportant trois colonnes. La première colonne est remplie par l'Unité Evaluation qui y fait figurer les recommandations principales du rapport d'évaluation. La seconde comporte la réponse des services de la Commission aux recommandations du rapport d'évaluation. La troisième colonne est destinée au suivi de la réponse des services après un an.

Le rapport final, la grille de jugement de qualité, l'EvInfo et la fiche Contradictoire sont publiés sur le site Internet de l'Unité Evaluation.

5. QUESTIONS D'EVALUATION

L'évaluation est basée sur les critères du CAD de l'OCDE : pertinence, impact, efficacité, efficience et durabilité. Ces critères peuvent être pondérés de manière différente, en fonction de la hiérarchisation des questions d'évaluation.

De manière générale, les questions (au nombre de 10, au maximum) font référence aux domaines principaux suivants :

- ***Pertinence de la stratégie/du programme d'intervention*** : cela comprend la pertinence par rapport aux objectifs généraux de la Commission ainsi que la pertinence par rapport aux

besoins et aux priorités de chacun des trois pays – Maurice, Seychelles, Comores (notamment dans le choix de la (des) populations cible(s)).

- **Conception de la stratégie/du programme d'intervention** : il s'agit principalement d'analyser l'adéquation entre les objectifs retenus dans les documents de programmation et les ressources prévues pour les atteindre. Le Consultant vérifiera également dans quelle mesure les modalités d'intervention (instruments, canaux de financements, etc.) retenues sont adaptées aux objectifs poursuivis.
- **Adéquation entre la mise en œuvre et la stratégie** : le Consultant doit vérifier dans quelle mesure le calendrier et l'exécution des programmes d'intervention (types d'interventions, répartition géographique et sectorielle de l'aide, instruments et canaux de financements, etc.) correspondent à la stratégie retenue. Il mettra en évidence les véritables bénéficiaires, directs ou indirects, de l'intervention et les comparera avec la (les) population(s) cible(s) retenue(s) dans les documents de programmation.
- **Degré d'atteinte des objectifs principaux** : le Consultant doit identifier tous les résultats et impacts enregistrés, y compris les impacts inattendus, et les comparer avec les résultats et les impacts attendus. Le Consultant identifiera également les changements produits dans les secteurs sur lesquels les programmes de la Commission sont supposés produire un impact.
- **Effizienz de la mise en oeuvre** : pour les actions qui se seraient révélées efficaces, il convient de se demander dans quelle mesure les ressources financières, humaines, réglementaires, ou administratives ont favorisé ou au contraire entravé la production des résultats et des impacts. Les consultants devront également vérifier l'existence et analyser le fonctionnement du système de suivi (monitoring et plan d'évaluation) des interventions financées dans le cadre de la coopération de la Commission européenne avec les trois pays.
- **Durabilité des effets** : il s'agit d'analyser dans quelle mesure les bénéfices des actions de coopération sont susceptibles de se maintenir après la fin de l'intervention de la Commission.
- **Priorités transversales** : par exemple, le genre, l'environnement, les droits de l'homme, le VIH/SIDA, le renforcement des capacités institutionnelles, etc. Il convient de vérifier d'une part, dans quelle mesure ces priorités ont été prises en compte dans les documents de programmation ; d'autre part, de quelle manière cette prise en compte s'observe tant dans les modalités de mise en œuvre que dans les effets produits par l'intervention.
- **Les « 3C » (coordination, complémentarité et cohérence)** : coordination et complémentarité avec les autres Etats membres de l'UE et les autres donateurs ; cohérence avec les politiques de l'UE (y inclus les politiques propres à chacun des Etats Membres).

6. RESPONSABILITÉ DE LA GESTION ET DU SUIVI DE L'ÉVALUATION

L'Unité Evaluation (AIDCO 03) est responsable de la gestion et du suivi de l'évaluation, avec l'aide du groupe de référence (cf. 4.1).

7. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation doit posséder une connaissance et une expérience approfondie :

- des méthodes et techniques d'évaluation en général et, si possible, de l'évaluation dans le domaine de la coopération et du développement en particulier ;
- des pays (Maurice, Seychelles, Comores) et/ou de la région concernés ;
- des domaines suivants :

- Environnement en général, eau et assainissement en particulier ;
 - Education ;
 - Coopération décentralisée.
- des langues suivantes : français et anglais. **L'ensemble des notes et rapports produits dans le cadre de l'évaluation sera rédigé en langue française.** Lors des missions de terrain et du/des séminaire(s) de restitution, il s'avérera essentiel de pouvoir s'exprimer dans les deux langues.

L'Unité Evaluation recommande vivement que l'équipe d'évaluation comporte des experts locaux (en particulier, mais non uniquement, pendant la phase de terrain) ayant une connaissance approfondie des secteurs clés de l'évaluation.

Conformément aux règles du contrat cadre, une déclaration d'absence de conflit d'intérêts doit être signée par chaque membre de l'équipe d'évaluation et annexée à la note de lancement.

8. CALENDRIER

Les dates mentionnées ci-dessous peuvent être modifiées avec l'accord de l'ensemble des parties intéressées.

<i>Déroulement de l'évaluation</i>	<i>Notes et rapports</i>	<i>Dates</i>	<i>Réunions</i>
Constitution du GR	Notes	<i>novembre 2005</i>	
Rédaction des termes de référence	TdR provisoires	<i>fin novembre 2005</i>	
	TdR finaux	<i>début décembre 2005</i>	
Lancement	Note de lancement	<i>mi-décembre 2005</i>	
Phase documentaire			
Phase de structuration	Première partie du rapport de démarrage (Diagramme logique des effets + questions d'évaluation)	<i>début janvier 2006</i>	Réunion du GR (réunion de démarrage)
	Rapport de démarrage provisoire	<i>fin janvier 2006</i>	
	Rapport de démarrage final	<i>fin janvier / début février 2006</i>	
Rapport de phase documentaire	Rapport de phase documentaire provisoire	<i>fin février 2006</i>	Réunion du GR
	Rapport de phase documentaire final	<i>début mars 2006</i>	
Phase de terrain		<i>mars 2006</i>	
Réunion de restitution	Support de présentation	<i>fin mars / début avril 2006</i>	Réunion du GR
Phase de synthèse			
	1 ^{er} rapport final provisoire	<i>début mai 2006</i>	Réunion du GR
	2 ^{ème} rapport final provisoire	<i>mi-mai 2006</i>	
Séminaire(s)	Support de présentation	<i>mi-mai / début juin 2006</i>	Séminaire(s)
	Rapport final	<i>mi-juin 2006</i>	

9. COÛT DE L'ÉVALUATION

Le coût global de l'évaluation ne peut, en principe, excéder 180.000 €. Ce montant, qui inclut les frais liés à l'organisation d'un séminaire de restitution à Maurice, pourra cependant être porté à 210.000 € en cas d'organisation de séminaires de restitution dans les deux autres pays (Seychelles et Comores) également.

Le budget pour le(s) séminaire(s) (honoraires, per-diems et voyage) est présenté séparément dans la note de démarrage.

10. MODALITÉS DE PAIEMENTS

Les modalités de paiement sont les suivantes : 30% à l'acceptation du rapport de démarrage ; 50% à l'acceptation du projet de rapport final ; 20% à l'acceptation du rapport final.

Les coûts relatifs au séminaire sont facturés et payés séparément.

ANNEXE 1 : DOCUMENTATION INDICATIVE POUR L'ÉVALUATION

Documentation générale

- Rapports d'évaluations de projets
- Rapports de suivi de projets (ROM)
- Relevés de conclusions des réunions annuelles des bailleurs de fonds

Comores

- Stratégie de coopération et programme indicatif pour la période 2002-2007
- Conclusions de la revue à mi-parcours 2004
- Document de stratégie du 8^{ème} FED
- Programme indicatif national pour le 8^{ème} FED
- Conclusions de la revue à mi-parcours 1999 ;
- Documents clé de planification et de politique du gouvernement ;
- Documentation pertinente fournie par les autorités locales et d'autres partenaires locaux

Maurice

- Country strategy paper and Indicative program for the period 2001-2007
- Conclusions for the mid-term review 2004
- Programme indicatif 8^{ème} FED
- Conclusions de la revue à mi-parcours pour le PIN 8^{ème} FED et aide mémoire

Seychelles

- CSP and IP for the period 2002-2007
- Conclusions for the mid-term review 2004
- Document de stratégie 8^{ème} FED
- Programme indicatif 8^{ème} FED
- Fiche récapitulative stratégie 8^{ème} FED
- Documents clé de planification et de politique du gouvernement
- Documentation pertinente fournie par les autorités locales et d'autres partenaires locaux

ANNEXE 2 : STRUCTURE DU RAPPORT FINAL

La structure détaillée du rapport final sera convenue au cours l'évaluation. Le plan d'ensemble du rapport fera cependant apparaître les parties suivantes :

- Synthèse
- Contexte de l'évaluation
- Réponses aux questions évaluatives
- Conclusions
- Recommandations

Longueur : le rapport final devra être court (75 pages hors annexes au maximum). Les informations supplémentaires sur le contexte, le programme ou les aspects globaux de la méthodologie et de l'analyse seront placées dans les annexes.

Les annexes devraient comprendre : les diagrammes logiques des effets ; la méthodologie employée; la liste des personnes rencontrées ; la liste des documents utilisés ; les TdR ; toute autre information servant de base à l'analyse (par exemple : tableaux avec indicateurs économiques et sociaux, etc.).

ANNEXE 3 : GRILLE SYNTHÉTIQUE D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX D'ÉVALUATION

Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est :	Inacceptable	Médiocre	Bon	Très bon	Excellent
1. La satisfaction des demandes: L'évaluation traite-t-elle de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-elle au cahier des charges ?					
2. L'adéquation du champ : La raison d'être du programme 6, ses réalisations, ses résultats et ses impacts sont-ils étudiés dans leur totalité, y compris ses interactions avec d'autres politiques et ses conséquences imprévues ?					
3. L'adéquation de la méthodologie : La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir les résultats nécessaires (avec leurs limites de validité) pour répondre aux principales questions d'évaluation ?					
4. La fiabilité des données : Les données primaires et secondaires collectées et sélectionnées sont-elles adaptées ? Offrent-elles un degré suffisant de fiabilité par rapport à l'usage attendu ?					
5. La solidité de l'analyse : L'analyse des informations quantitatives et qualitatives sont-elles conforme aux règles de l'art, complète et adaptée afin de répondre correctement aux questions évaluatives ?					
6. La crédibilité des résultats : Les résultats découlent-ils logiquement et sont-ils justifiés par l'analyse des données et par des interprétations basées sur des hypothèses explicatives présentées avec soin ?					
7. La valeur des conclusions : Les conclusions sont-elles justes, découlent-elles de l'analyse et sont-elles non biaisées par des considérations personnelles ou partisans?					
8. L'utilité des recommandations : Les recommandations sont-elles compréhensibles, utiles, applicables et assez détaillées pour être concrètement mises en œuvre ? Les recommandations découlent-elles des conclusions?					
9. Clarté du rapport : Le rapport décrit-il le contexte et le but du programme évalué ainsi que son organisation et ses résultats de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?					
Compte tenu des contraintes contextuelles spécifiques qui ont pesé sur cette évaluation, le rapport d'évaluation est considérée comme					

Annexe 2 : Fiches de projet

Titre du projet	Wastewater Sector Policy Support Programme
Identification comptable	9 ACP MAS 003
Date d'identification et modalités – PIN de rattachement	PIN pour la période 2001-2007
Date de démarrage (CF)	FA signé Jan 04
Date de clôture prévue	2007
Dates de clôture effective	2009
Nombre d'avenants à la CF	Rider No1 (June 05)
Budget initial (PIN et CF)	28M euros + 1.8M (back up TA facility) 1 st tranche (2003-2004): 8M (F) 2 nd tranche (2004-2005): 6.5M (F) + 0-3M (V) 3 rd tranche (2005-2006): 6.5M (F) + 0-4M (V)
Montant engagé	29.8M euros + 10M euros (top-up)
Montant payé	15.25M euros
Bénéficiaire(s)	Population, WMA, MOFED, MPU
Unités de gestion	WMA, Office of the DNAO and the MOFED
Nombre de gestionnaires successifs à la Délégation et au siège	
Objectifs globaux	Contribuer au développement durable en préservant l'environnement et la santé publique
Objectifs Spécifiques	Renverser la tendance à la pollution causée par la mauvaise gestion des eaux usées sur l'île et les zones côtières
	Améliorer la santé publique et les conditions sanitaires des habitants.
Résultats/impacts attendus	Développement des infrastructures : 50% de la population raccordée au réseau en 2010
	Le renforcement du WMA en termes de statut légal, ressources humaines et structure tarifaire
	Recouvrement des coûts en tenant compte de la capacité à payer Vision intégrée des secteurs de l'eau et des eaux usées
	Développement de standards environnementaux et des services
	Participation et consultation des parties prenantes
	Ouverture des activités au secteur privé

Fiche d'analyse évaluative - Wastewater Sector Policy Support Programme

1. Pertinence

1.a Pertinence par rapport aux besoins du pays et par rapport aux besoins exprimés par le Gouvernement

Le gouvernement mauricien a pris conscience que la rapide croissance économique de l'île devait impérativement se préoccuper des interactions que cette croissance entretient avec la problématique environnementale afin de ne pas compromettre les perspectives de développement tant sur le plan de la santé publique que sur la préservation des ressources naturelles du pays jugée comme une condition préalable au développement du secteur touristique.

La mauvaise gestion des eaux usées ayant été considérée comme une des sources principales de pollution sur l'île (1% seulement des eaux usées traitées selon les normes en vigueur et moins d'un quart de la population connecté au réseau de tout-à-l'égout), le gouvernement mauricien a défini assez tôt un plan national pour l'assainissement (National Sewerage Masterplan 1994) assorti d'un programme d'investissement qui démontre les forts besoins budgétaires du secteur. C'est dans ce contexte que le choix de l'aide européenne à travers ses FED successifs (7, 8 et 9) s'est porté sur le secteur assainissement.

S'appuyant sur le fait que l'appui aux projets individuels n'avait souvent qu'un impact modéré et que l'expérience mauricienne a montré que les résultats attendus de certains projets étaient parfois compromis car directement liés au retard dans la mise en place d'autres projets (cf St Martin WWTP et Plaines Wilhems reticulation/connection network), la Commission, forte de son expérience acquise durant ces dernières années dans de nombreux pays, a adopté un projet d'appui sectoriel à Maurice pour le secteur de l'assainissement dans le cadre du 9ème FED.

L'UE a aussi considéré que le pays, de même que le secteur de l'assainissement, possédaient suffisamment de maturité et que les capacités du gouvernement en matière de gestion du budget public (en termes de flexibilité, de robustesse et de transparence) étaient d'un niveau satisfaisant les critères requis pour pouvoir prétendre à l'appui budgétaire sectoriel.

1.b Pertinence par rapport aux objectifs spécifiques des politiques publiques du secteur d'intervention

Le choix de l'appui budgétaire sectoriel semble être particulièrement adapté si l'on tient compte des conditions principales définies par l'UE, à savoir l'existence d'un document de politique sectorielle et un cadre stratégique pour le secteur, une programmation à moyen terme des engagements de dépenses budgétaires (Medium Term Expenditure Framework) + un plan budgétaire annuel et la mise en place de réunions annuelles des bailleurs menée par le gouvernement bénéficiaire.

Sur un plan macro-économique, le pays a clairement affiché ses préoccupations en matière de développement du secteur de l'assainissement, il suffit de voir les chiffres concernant la part des dépenses totales dans le secteur en terme d'investissement national (12% total capital expenditure).

Il convient de souligner que, même s'il est difficile de définir les modalités opérationnelles d'un projet en appui sectoriel orientées par des indicateurs de performance, le gouvernement mauricien a estimé que cet appui lui permettrait de soutenir financièrement sa politique sectorielle (définie une première fois dans le NSP et remise à jour dans la Lettre de Politique Sectorielle 2005-2010).

Le pays se voit ainsi offrir la possibilité de maîtriser sa politique dans le secteur (Ownership) tout en bénéficiant du soutien technique et institutionnel des bailleurs de fonds (cf réunion conjointe annuelle). Les conditionnalités qui lui sont imposées (e.g. MTEF, Public Procurement Reform) contribuent aussi à accélérer la mise en application de volontés politiques plus larges qui sont souvent amorcées mais pas suivies de manière suffisamment efficace.

2. Efficacité

2.a Par rapport aux objectifs/résultats attendus, en l'absence d'effets négatifs

On peut constater que l'impact de l'appui budgétaire sectoriel a été notable en terme de souplesse au niveau de l'utilisation des fonds dans le secteur mais on ne peut pas vraiment dire que le déficit du budget global a été largement atténué, ni que la mise en place des projets en a été facilitée.

Si l'on s'en tient strictement aux indicateurs de performance, on peut constater les progrès réalisés pour ces critères de performance, à savoir : les dépenses en investissement programmées, le programme de connections des maisons au réseau, les recouvrements de coûts, la mise en place du programme de contrôle de pollution industrielle et l'amélioration de l'accès des plus défavorisés à l'assainissement.

Cependant les résultats attendus du WSPSP ne devraient pas se limiter à ces seuls indicateurs si l'on veut parvenir à un développement durable du secteur. Ainsi les difficultés rencontrées au niveau institutionnel, financier et organisationnel sont souvent autant d'obstacles à surmonter pour parvenir aux seuils de performances pré-établis.

Par ailleurs, l'objectif spécifique du projet qui est de réduire la pollution due à la mauvaise gestion des eaux usées sur l'île et de facto améliorer les conditions sanitaires et la santé publique, semble en toute logique largement atteint avec les différents projets mis en place sous le NSP. Néanmoins, nous ne disposons à l'heure actuelle de résultats d'aucun système de monitoring environnemental qui permettrait de qualifier et quantifier ces améliorations.

Par ailleurs il convient de se demander si les autorités ne devraient pas également se préoccuper du potentiel de pollution dans les régions non desservies par le réseau de tout-à-l'égout et voir s'il ne serait pas tout aussi efficace en termes de protection des ressources, et sans que cela n'implique des coûts exorbitants, de planifier un programme de développement pour ces régions, quitte à offrir simplement des services de conseil pour l'optimisation des systèmes de traitement individuels.

2.b Correspondance entre les bénéficiaires visés et atteints

Ce projet qui visait des bénéficiaires aussi larges que les institutions concernées par les activités du secteur des eaux usées, que la population en général, met effectivement en place des actions ayant un impact sur ces 2 groupes de bénéficiaires.

Cependant on peut souligner le fait que le renforcement institutionnel et des capacités de la WMA ne semble pas se concrétiser aussi vite que souhaité ; En conséquence certaines activités programmées sous le WSPSP tardent à se mettre en place et de ce fait, les bénéficiaires finaux constitués par les membres du grand public ne sont pas atteints par les effets escomptés du programme.

2.c Durabilité du projet et des résultats obtenus

Plusieurs conditions ont été imposées pour assurer la durabilité du programme ;

Ainsi le dialogue instauré et entretenu entre le gouvernement et les bailleurs, la mise en place « accélérée » du Public Procurement Reform et du MTEF, la mise à jour de la politique sectorielle sont autant de facteurs qui contribuent à engager le gouvernement mauricien plus solidement sur le développement du secteur.

Mais la durabilité du programme est surtout mesurée en termes de capacités du WMA à assurer le recouvrement de ses coûts afin d'atteindre une certaine autonomie financière. L'objectif à atteindre a été fixé (cf SPL 2005-2010) au paiement des coûts d'O&M, de dépréciation et des intérêts dans une perspective de 5 ans. Cependant l'atteinte de cet objectif, même revue à la baisse, laisse encore perplexe.

Ces difficultés rencontrées pour recouvrir les coûts reposent aussi sur le fait des retards de mise en place des projets, qui non seulement amènent des surcoûts aux projets, mais retardent également l'augmentation des revenus issus de la redevance des ménages connectés. Le NSP aurait accusé, à ce jour un retard de 3-4 ans sur la mise en place des projets et un dépassement de budget de 40%.

Par ailleurs, la révision des systèmes tarifaires a aussi été reconnue comme primordiale si l'on veut aspirer à un recouvrement raisonnable des coûts. Une étude indépendante a été initiée à ce sujet.

3. Aspects d'efficience

Le choix de l'appui budgétaire sectoriel aura permis de faciliter certains aspects d'efficience notamment au niveau des procédures puisqu'il n'y a plus d'obligation à suivre les procédures d'allocation de contrats du bailleur. Par ailleurs, pour la délégation il y a moins de contrôle sur l'allocation de contrats et la supervision des projets.

Cependant, les déficiences en capacité de la WMA ne semblent pas avoir vraiment évolué alors que les autorités, y compris les bailleurs, mettent l'accent sur ce problème capital qui, tant qu'il ne sera pas résolu, entravera la réussite des programmes mis en place. Malgré l'engagement réitéré du chairman du WMA (cf dernière réunion des bailleurs de fonds), la structure opérante du maître d'ouvrage délégué est toujours largement en dessous des besoins.

Les lacunes manquent principalement au niveau du personnel responsable des opérations (la majorité des contrats est actuellement sous-traitée au secteur privé) et du contrôle de la pollution. Ces deux domaines de compétences sont pris en charge par l'assistance technique du WSPSP, mais il conviendra de s'assurer que le personnel qualifié soit en place avant que l'AT soit dispensée.

3.a Adéquation et respect du calendrier de mise en œuvre et identification des goulots d'étranglement

Si l'on a vu au paragraphe précédent que le personnel qualifié manquait notamment dans les unités « O&M » et « Pollution Control », il n'en demeure pas moins que la section « Projets » qui regroupe le plus grand nombre d'ingénieurs qualifiés n'arrive pas non plus à assumer leurs objectifs (2 indicateurs de performance affectés aux activités de ce service). Outre les retards dus aux aspects légaux (procédures d'appels d'offres), il y a un besoin de faire appel à des spécialistes avec de l'expertise en gestion de contrats. Il convient cependant de noter que dans le but d'accélérer les procédures d'allocation de contrats, des "Finance and Tender Committee" et un « Staff Committee » ont été mis sur pied ; cela n'a pas empêché que d'autres contentieux voient le jour dans le secteur (le dernier en date étant la

contestation de Sogreah sur l'allocation d'un contrat de « consultancy services »)

Globalement on peut tout de même constater que le financement du budget du secteur a été plutôt efficient, même si le déboursement de la tranche 04/05 a nécessité un avenant à la CF.

3.b Adéquation et respect des enveloppes budgétaires prévues

Le retard pris dans le démarrage des projets a forcément eu comme conséquence des coûts additionnels imputés aux projets. Ces retards notamment dans le programme de connections des maisons, impliquent aussi un manque à gagner dans les revenus générés par les redevances.

Sur le plan des dépassements de budget ou de niveau de recouvrement de coûts insuffisant, il convient peut-être de mettre l'accent sur un aspect qui rejoint aussi l'aspect durabilité. En effet, l'éducation du public est essentielle à ce stade de développement du secteur où il est sollicité pour participer financièrement aux coûts. Il convient de s'assurer que la majorité de la population comprenne la nécessité d'amener une gestion rationnelle des eaux usées pour la sauvegarde environnementale de l'île et qu'elle soit pleinement consciente de ses responsabilités individuelles qui passent non seulement par une nécessaire coopération avec les autorités concernées (tant pendant les travaux que pour la phase opérationnelle où l'utilisation « raisonnée » du système est requis), mais aussi par l'acceptation des redevances (d'autant plus que le niveau des tarifs demandés est raisonnable et juste) basée sur une connaissance avérée des bénéfices environnementaux qui sont en jeu.

Concernant les populations qui ne sont pas raccordées au réseau, il convient d'étudier plus avant la possibilité évoquée par le gouvernement de mettre en place un « environmental levy » basé sur le principe du pollueur payeur (PP). Afin de s'assurer de l'efficacité d'une telle mesure, il conviendra d'une part de mettre en place une campagne de sensibilisation du public décrivant, avec les outils pédagogiques appropriés, le concept même du PP (et ceci afin d'éviter les erreurs liées au manque d'information survenues lors de la mise en place de la facturation apportée par la mise en réseau des maisons), et d'autre part de constituer un fonds spécial approvisionné par ces « environmental levy », qui alimenterait uniquement le budget de dépenses liées aux mesures mises en place pour apporter des solutions aux problèmes environnementaux causés par les eaux usées générées dans ces régions.

4. Aspects liés aux 3C

4.a Degré de coordination et effectivité de la complémentarité avec les interventions des autres bailleurs dans le secteur

Néant

4.b Cohérence avec les autres interventions et instruments de la CE au niveau national et régional

Néant

5. Effectivité de la prise en compte des questions transversales (environnement, état de droit et égalité des genres)

Néant

Titre du projet	St Martin Sewage Treatment Plant Expansion	
Identification comptable	8 ACP MAS 005	
Date d'identification et modalités – PIN de rattachement	PIN 1997	
Date de démarrage (CF)	CF signé Avril 1999 Jan 2001 (Travaux) Jan 2005 (O&M)	
Date de clôture prévue	Jan 2004 (Travaux) Mars 2008 (O&M)	
Dates de clôture effective	Jan 2005 (Travaux)	
Nombre d'avenants à la CF	1 (Juin 2001) variation sur les tuyaux	
Budget initial (PIN et CF)	CF: 16.7M euros	
Montant engagé	Services Contract: Euros 1,4M Works Contract : Euros 15M	
Montant payé	16.7M euros	
Bénéficiaire(s)	Population, Industrie touristique, planteurs de la région Ouest	
Unités de gestion	WMA	
Nombre de gestionnaires successifs à la Délégation et au siège		
Objectifs globaux	Contribuer à la préservation de l'environnement de l'île et de ses zones cotières	
	Améliorer la santé publique et les conditions sanitaires des populations concernées	
Objectifs Spécifiques	Mettre en place une station d'épuration des eaux usées à St. Martin capable de traiter 69.000 m ³ /jr (pour les 288 000 habitants des Plaines Wilhems)	
	Traiter les eaux usées à un niveau de standard international pour l'irrigation de cultures vivrières pour la consommation humaine	
	Opérer la station pour une période initiale de 3 ans	
Activités	Construire la 1ère extension de la station capable de traiter 69.000 m ³ /jr et produisant 6.920 tonnes/an de boues traitées	
	Supervision de la construction (contrat de consultance)	
	Opération et maintenance de la station complète (sous-traitance à une compagnie spécialisée dans ce type de processus.	
	Monitoring et test des déversements d'effluents industriels dans le réseau dans le but de limiter les substances pouvant agir au détriment du processus de traitement.	

Interrelations horizontales (aux autres projets et instruments CE)	Le projet « Plaines Wilhems networks » financé par un prêt EIB. Ce projet est directement lié à la station de St Martin puisque celle-ci est alimentée par cette région. A noter que le projet de Plaines Wilhems a pris du retard (notamment dans l'allocation de contrats) et qu'en conséquence la station de St Martin ne travaille qu'à 60% de ses capacités.
Interrelations verticales (/PIR)	

Fiche d'analyse évaluative - St Martin Sewage Treatment Plant Expansion

1. Pertinence

1.a Pertinence par rapport aux besoins du pays et par rapport aux besoins exprimés par le Gouvernement

La mise en place du projet d'extension de la station de traitement des eaux usées de St Martin résulte d'une étude de faisabilité (suivie d'une étude détaillée) qui a montré que la station d'alors était complètement surchargée et que de ce fait les effluents atteignaient directement la mer sans le traitement préconisé. La pertinence du projet repose donc directement sur l'objectif de réduction de pollution avérée des eaux marines où étaient déversés les effluents traités à un niveau insuffisant par la station de St Martin avant sa réhabilitation.

Le projet trouve aussi sa pertinence par rapport à la croissance de la population et le développement industriel rapide dans la région concernée. En conséquence, avec une utilisation généralisée de fosses septiques, les risques de pollution de la nappe phréatique augmentaient significativement

Par ailleurs, la protection de l'environnement est une condition nécessaire pour le développement du tourisme pour une île où l'économie nationale dépend de plus en plus des revenus de ce secteur, notamment avec le déclin amorcé dans les 2 autres secteurs clés de l'économie : le sucre et le textile. C'est dans ce contexte que le pays a placé la gestion durable des eaux usées au coeur de ses priorités en termes d'investissement, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement, avec notamment l'accent mis sur la protection des eaux de surface, et souterraines ainsi que les eaux du milieu marin.

Partant du constat qu'il existait un manque reconnu d'investissement dans le secteur pendant les 20 dernières années et que les infrastructures existantes ne traitaient pas les eaux usées à un niveau acceptable sur un plan environnemental, il est apparu pertinent de mettre en place des stations de traitement capables de pallier à ces manques.

De nombreuses études menées au niveau national ont souligné la nécessité de trouver des solutions pour ralentir les effets environnementaux négatifs qu'a apportés la rapide croissance économique sur l'île ; Ainsi le « National Environment Action Plan (NEAP) » et le « Environment Investment Programme (EIP II) » ont alerté sur l'urgence de la mise en place de plans d'action concernant la problématique des déchets solides et liquides liée en grande partie au développement incontrôlé des zones urbaines et ayant comme principale conséquence une contamination accrue des ressources en eau.

1.b Pertinence par rapport aux objectifs spécifiques des politiques publiques du secteur d'intervention

Le projet d'extension et de réhabilitation de la station de St Martin avait déjà été identifié comme prioritaire dans le « National Sewerage Masterplan » (1994)

De plus le gouvernement a formulé un « Wastewater sector policy letter » (WSPL) en 1998 et le programme d'investissement correspondant. Il existait donc un cadre de politique sectorielle pour les eaux usées.

Le WSPL avait fixé entre autres comme objectifs de stopper et renverser la tendance à la pollution due aux eaux usées, sur l'île et dans les zones côtières, et d'améliorer la santé et les conditions sanitaires de la population.

La mise en service de la station de St Martin vient contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Suite aux recommandations du NSP concernant la station de St Martin, une étude de faisabilité (1997), de même que des études complémentaires concernant l'utilisation des effluents traités et un programme pour les travaux urgents et un rapport détaillé incluant l'étude d'impact environnemental (1998) ont été effectués et ont permis d'élaborer la convention de financement sous le 8eme FED pour la construction (upgrade) et l'opération (3 ans) de la station de St Martin.

La politique du secteur considérait également la nécessité de produire des stations capables de traiter les eaux usées susceptibles d'être collectées, comme préalable à la mise en place de réseaux additionnels de tout-à-l'égout dans la zone de captage (Plaines Wilhems)

Il faut mentionner l'existence d'une politique environnementale desservie par la mise en place d'une loi cadre « Environmental Protection Act » EPA (2002), assortie de normes fixant les standards de qualité pour les eaux traitées. Il est à noter que, dans la mise en place de ces textes de lois, le Ministère de l'Environnement joue son rôle de régulateur en contrôlant les effluents générés par différentes industries.

2. Efficacité

2.a Par rapport aux objectifs/résultats attendus, en l'absence d'effets négatifs

Le choix du traitement choisi pour la station de St Martin semble adéquat en termes de technologie, adaptée aux objectifs de traitement et aux contraintes du terrain (espace disponible, budget). Par ailleurs, même s'il peut être reproché au système de traitement d'être une technologie importée (saurait-on ré-inventer localement un processus qui marche?), il est un fait que c'est un processus qui a fait ses preuves partout dans le monde.

De plus le concept et design dans leurs grandes lignes présentent de nombreux atouts : génération d'électricité à partir du biogaz issu de la digestion anaérobie des boues, existence de bassin d'orage pour le stockage des eaux de pluie, aménagement du site prenant en compte des critères esthétiques (ce qui est favorable à une image positive auprès du public)

Il est clair que le projet a répondu positivement à l'objectif global de préservation de l'environnement de l'île puisqu'il permet de traiter l'eau à un bien meilleur niveau que ne le faisait la station avant extension, mais la mise en opération de la station n'est qu'un maillon dans le processus d'amélioration globale de la gestion des eaux usées.

En effet, la quantité d'eau prévue pour être traitée à St Martin (69,000m³/jr) n'a pas été atteinte à cause du retard pris dans la mise en place du réseau de tout-à-l'égout de Plaines Wilhems. Selon les dernières estimations, le volume d'eau attendu au

moment de la mise en opération de la station ne devrait être disponible qu'en 2010. On peut donc dire que l'efficacité du projet ne sera optimale que lorsqu'un plus grand taux de connexions sera assuré en amont, diminuant du même coup les nuisances associées à l'usage de fosses septiques en milieu fortement peuplé.

La qualité de traitement est conforme aux objectifs fixés et répond aux critères imposés par les normes du EPA. Cependant on peut noter qu'il n'est pas demandé dans le contrat de surveiller la qualité des eaux à l'endroit de déversement des eaux traitées.

De plus, il est important de souligner qu'il n'existe pas de données sur la « situation initiale » concernant la qualité des eaux à l'endroit de déversement des eaux traitées ; Il est donc impossible de mesurer objectivement l'amélioration de la qualité des eaux à cet endroit, même s'il peut sembler évident qu'avec un niveau de traitement des eaux usées qui a été largement amélioré (là aussi pas de données statistiques fiables sur la qualité des effluents traités avant extension de la station), la qualité de l'eau à l'endroit de déversement ne peut être qu'améliorée en conséquence.

Le WMA indique qu'un système de monitoring est désormais en place intégrant la contribution des ministères concernés, et cela devrait permettre de constituer une base de données qui pourra servir pour les systèmes de suivi environnemental à venir.

Par ailleurs, il nous a aussi été rapporté qu'à ce jour aucune trace de métaux lourds n'a été relevée dans les eaux traitées, mais il convient d'être en alerte étant donné que la qualité des eaux traitées dépend directement des effluents reçus à la station, notamment des effluents industriels dont la nature peut connaître de fortes variations.

D'autre part, d'après les rapports des consultants, les travaux ont été complétés dans les règles de l'art. De même, aucun problème majeur n'a été signalé par rapport à la mise en service du contrat d'Opérations et Maintenance (O&M).

L'objectif consistant à la ré-utilisation de l'eau aux fins d'irrigation est atteint puisqu'un accord a finalement été trouvé entre le WMA et l'Irrigation Authority (IA) depuis le début de l'année. Le système de vente se met en place (premier trimestre payant terminé en Juin) et le prix de 0.8Rps/m³ semble avoir été agréé. Le fait de pouvoir vendre les eaux usées est une grande étape de franchie pour le WMA, car même si le ratio d'utilisation des eaux usées par rapport à l'eau fraîche est de 1/1, cette mesure permet tout de même des économies au niveau de la ressource pour une des régions les plus sèches de l'île (ouest) et donc avec de réels besoins en irrigation.

Toutefois il convient de souligner certaines réserves à émettre concernant la vente des effluents à l'IA ; En effet, il faudra s'assurer que les risques de contamination des effluents vendus soient minimisés car l'IA est portée garante de la qualité des eaux vendues aux planteurs. Il s'avère donc essentiel de renforcer le contrôle sur les effluents produits par les industries et s'assurer que celles-ci effectuent le pré-traitement dont ils sont responsables avant déversement dans le réseau. Le manque de capacités au sein de la WMA (Pollution Monitoring Unit) pour assurer ce travail de contrôle devra être pallié au plus vite.

L'incapacité pour le WMA de vendre ses boues comme il était prévu dans le projet initial demeure un échec, puisque non seulement cela apporte des impacts additionnels et coûts (transport des boues à Mare-Chicose et traitement par enfouissement), mais en plus cela constitue un manque à gagner en termes de revenus financiers pour le WMA (même si les prix restent à être fixés) et d'utilisation en tant que ressources fertilisantes pour les planteurs. Les raisons de cette absence

de vente n'ont pas pu nous être clairement explicitées alors qu'il a été rapporté que des tests effectués sur la boue de St Martin par le MSIRI (institut de recherche pour l'industrie sucrière) se sont avérés favorables à son utilisation pour la canne. Il semblerait aussi qu'une étude est en cours au sein de l'AREU (Agricultural Research Extension Unit) pour étudier les débouchés possibles des boues de station d'épuration pour l'agriculture et ce en s'appuyant sur des analyses des boues de St Martin.

L'infiltration des eaux de pluies dans le réseau de tout-à-l'égout constitue également une entrave à la bonne opération de la station et une attention particulière doit y être accordée comme préconisé dans le NSP. En effet, il est indiqué que ces infiltrations, variables selon la pluviométrie, peuvent parfois s'élever jusqu'à 50% du volume total d'eau entrant dans la station. Ces variations entraînent une inefficacité en termes de traitement et des coûts additionnels.

2.b Correspondance entre les bénéficiaires visés et atteints

Le retard pris dans la connexion au réseau de 223 000 ménages des Plaines Wilhems réduit considérablement le nombre de bénéficiaires dans cette catégorie précise. Les résultats n'ont donc pas été atteints sur ce plan, mais le seront à l'aube de l'an 2010.

2.c Durabilité du projet et des résultats obtenus

L'analyse coûts-bénéfices (ACB) réalisée dans le cadre de l'élaboration de la convention de financement pour le projet n'a pas été mise à jour.

Pourtant plusieurs raisons rendent cet exercice de révision nécessaire : surcoût de 40% pour les travaux par rapport aux estimations initiales (CF); manque de revenus dû au retard dans le raccordement au réseau des Plaines Wilhems ; la vente des boues n'est pas encore effective ; le surcoût lié au traitement tertiaire (30%) doit être compensé par le bénéfice lié à l'usage pour l'irrigation et à la qualité des eaux de baignade devenue satisfaisante ; les coûts de production d'électricité à partir du biogaz doivent être comparés à la contribution de l'électricité produite sur les besoins totaux en électricité de la station.

Sur la base de l'ACB, il conviendra de réviser les différents tarifs fixés par le WMA afin d'aspirer à un meilleur recouvrement des coûts tant sur les redevances domestiques, les licences industrielles que sur le prix de l'eau traitée vendue à l'IA. Le WSPL (2005) a noté le niveau trop bas des tarifs industriels en vigueur et préconise un schéma d'augmentation. Les tarifs domestiques devraient aussi connaître une hausse progressive sur les 5 prochaines années, mais le gouvernement tentera de mettre en place un régime de faveur pour les ménages à faibles revenus. Quant au prix de vente des eaux traitées pour l'irrigation, il convient de se préoccuper de la disposition des planteurs à payer le prix fixé (0.8Rps/m³) et, afin d'assurer la durabilité de la demande, il serait opportun d'organiser des campagnes de sensibilisation pour démontrer à la population des planteurs que la qualité nutritive de l'eau provenant de la station de traitement est meilleure que celle de l'eau potable (sur la base d'analyses complètes préalables). Cette incertitude concernant la demande future est renforcée par le fait qu'à ce jour, les accords concernant les quantités achetées par l'IA sont agréés à chaque début de trimestre (visibilité de 3 mois seulement).

Tous s'accordent à déplorer le manque de capacité interne au sein du WMA qui se note à différents niveaux de responsabilité: si le département "Projet" semble regrouper le plus de compétences, il s'avère que les capacités en termes d'O&M, nécessaires pour assurer la durabilité opérationnelle de toute station de traitement, font grandement défaut au sein du WMA. Par exemple, il a été rapporté que cette institution nationale responsable du traitement des eaux usées ne possède aucun

ingénieur spécialisé en procédés (processus) dans son personnel technique. Il semblerait par ailleurs que la politique du WMA est de sous-traiter les services d'O&M de ses stations de traitements, une option qui ne présente pas forcément des avantages financiers (la station de St Martin coûterait 6MRs/mois en service O&M) et qui n'adhère pas à la volonté d'autonomie revendiquée par son statut acquis en 2002 (contrat de délégation pour l'opération et la maintenance des systèmes d'assainissement public).

3. Aspects d'efficience

Les nombreux dysfonctionnements du WMA remettent fréquemment en cause le manque d'efficience en termes de mise en place de projets. Dans le cas de St Martin, nous pouvons surtout noter un manque de compétences à la phase O&M du projet, qui pose le problème de continuité à assurer après le départ de l'opérateur au bout des 3 premières années d'opération. Il convient de noter à ce sujet que le contrat actuel pour l'O&M ne comprend pas une composante formation et transfert de compétences au WMA, ce qui n'augure pas une reprise de l'opération par le WMA au bout des 3 ans de contrat.

L'efficience de l'assistance technique fournie a aussi souvent été remise en question et on peut espérer que l'assistance technique fournie sous le 9ème FED permettra la mise en place de systèmes opérationnels dans la durée tant pour les services techniques que pour les services financiers.

Par ailleurs il a été signalé que parmi les offres reçues pour le contrat des travaux, certaines étaient jugées irrecevables ; ceci a été attribué au fait de la mauvaise connaissance des procédures UE des soumissionnaires.

3.a Adéquation et respect du calendrier de mise en œuvre et identification des goulots d'étranglement

La durée du projet a été rallongée de 3 ans à 4 ans (33% de délai supplémentaire), les principales raisons de ces retards peuvent peut-être être expliquées par les éléments suivants :

Des demandes de modifications de la part du contractant (notamment le choix du type de canalisations) qui prennent du temps à être étudiées et analysées sur un plan financier et technique. Il est clair que de telles demandes, surtout lorsqu'elles ont un impact (financier surtout) conséquent sur le projet devraient être considérées avant la signature du contrat. Cependant on peut noter que les changements de design ne furent pas excessivement nombreux pendant la phase de construction, ce qui atteste du niveau d'expertise de l'équipe technique.

Les demandes de modification (au delà de RS 100 000) doivent être approuvées par le board du WMA, ce qui implique une longue procédure bureaucratique.

Le sous-traitant responsable des composantes Mécanique et Electrique n'était pas particulièrement expérimenté dans des installations de station d'épuration de cette envergure et la supervision de la part du maître d'ouvrage était inadéquate. Cela a posé quelques problèmes dans la mise en place du système.

Le consultant responsable de la supervision des travaux aurait failli au niveau du personnel assigné au contrat, particulièrement en ce qui concerne des paiements de factures. Cela a parfois été la cause de retards dans l'avancement des travaux.

3.b Adéquation et respect des enveloppes budgétaires prévues

Les travaux ont été achevés avec un surcoût de 40% pour les travaux et 30% pour les frais de consultants.

Il est à noter que tous les couts additionnels ont été pris en charge par le Gouvernement Mauricien.

Le coût total du projet était prévu à 36.8M dans la convention de financement et le coût final estimé est de 48.7M

Certains se préoccupent des motivations commerciales de l'opérateur et il est clair qu'un contrôle strict est requis de la part du WMA pour s'assurer de la qualité du travail fourni. Le contrat devrait être suffisamment flexible afin de pouvoir y faire des ajustements, si nécessaire.

La cour des auditeurs a effectué une visite à Maurice en 2003 et le Audit Bureau du Gouvernement a mené une revue complète du projet en 2004. De nombreux éclaircissements concernant les retards et les coûts ont été demandés au WMA et au consultant.

4. Aspects liés aux 3C

4.a Degré de coordination et effectivité de la complémentarité avec les interventions des autres bailleurs dans le secteur

Comme pour les autres projets de secteur, il convient de souligner qu'il existe un niveau élevé de coordination entre bailleurs concernant les différents projets prévus dans le NSP (réunion ministérielle annuelle et réunion technique bi-annuelle).

Cependant cela n'a pas empêché le manque de coordination dans la mise en place de projets parallèles et inter-dépendants au projet de St Martin.

4.b Cohérence avec les autres interventions et instruments de la CE au niveau national et régional

Le projet de St Martin cadre avec les objectifs de support au secteur environnement définis dans les accords de partenariat (ACP-EC Partnership Agreement) de Lomé1 et poursuivis à Cotonou en 2000.

Par ailleurs il convient de noter que la station de St Martin a été conçue selon les standards européens de qualité des eaux de baignade (Bathing Water Quality Directive).

4.c. Effectivité de la prise en compte des questions transversales (environnement, état de droit et égalité des genres)

L'UE considère que l'environnement est un secteur d'intervention prioritaire et elle y voit un moyen de s'assurer d'une approche équitable en terme de distribution de l'aide : La protection de l'environnement contribue à réduire les inégalités sociales tout en améliorant la santé publique.

Titre du projet	Rehabilitation of Sewerage Infrastructure in CHA Housing Estates
Identification comptable	8 ACP MAS 011
Date d'identification et modalités – PIN de rattachement	PIN 1997
Date de démarrage (CF)	Juil.00 (CF) Juin 02 (eff)
Date de clôture prévue	Dec.03
Dates de clôture effective	Avril 05
Nombre d'avenants à la CF	Rider No 1 : 04/2002 Rider No 2 : 03/2004
Budget initial (PIN et CF)	4M euros
Montant engagé	4M euros
Montant payé	4M euros
Bénéficiaire(s)	Population à faibles revenus des CHA estates (3200 ménages)
Unités de gestion	WMA
Nombre de gestionnaires successifs à la Délégation et au siège	
Objectifs globaux	Amélioration des conditions de vie des populations des cités CHA en termes de la santé publique et de l'environnement
Objectifs Spécifiques	Améliorer les systèmes de collecte et d'évacuation des eaux usées pour les quelques 27 000 résidents des sept cités concernées
Activités	La supervision et la construction de 12,5 km d'égouts et le raccordement de quelques 3 200 ménages à un système adapté de collecte et d'évacuation des eaux usées
	Une évaluation ex-post du projet
	Campagne d'information et de sensibilisation afin d'exposer aux résidents les avantages des nouvelles installations et de leur expliquer comment les utiliser
Résultats/impacts attendus	Rénovation et construction de quelques 12.5 km d'égouts
	Raccordement de quelques 3 200 ménages à un système adapté de collecte et d'évacuation des eaux usées

Fiche d'analyse évaluative - Rehabilitation of Sewerage Infrastructure in CHA Housing Estates

1. Pertinence

1.a Pertinence par rapport aux besoins du pays et par rapport aux besoins exprimés par le Gouvernement

Ce projet vient répondre aux nombreux problèmes de santé publique rencontrés dans les régions concernées et qui sont dus à la pollution engendrée par un système de collecte et de traitement des eaux usées devenu obsolète.

Le choix des bénéficiaires (population) concorde parfaitement avec la politique du gouvernement de favoriser l'accès au réseau de tout-à-l'égout des couches défavorisées.

1.b Pertinence par rapport aux objectifs spécifiques des politiques publiques du secteur d'intervention

Le WMA a su s'appuyer efficacement sur la loi existante « Compulsory House Connection Law (2004) » pour convaincre certains habitants réticents à abandonner leur système de décharge en fosse septique.

2. Efficacité

2.a Par rapport aux objectifs/résultats attendus, en l'absence d'effets négatifs

L'objectif de réduction de nuisances environnementales a certes été atteint mais on ne dispose pas d'analyse de données de base pour pouvoir comparer des mesures de paramètres environnementaux (des eaux souterraines par exemple) avant et après la mise en place du projet.

La conception du projet semble avoir été faite de manière satisfaisante tant au niveau du choix du système de collecte et du choix des matériaux, qu'au niveau de la mise en oeuvre des activités. Il est aussi rapporté que même les changements apportés en cours de route ont été bien gérés.

L'objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants semble avoir été atteint si l'on en croit les habitants qui sont globalement satisfaits de la mise en place du nouveau système tant du point de vue construction que sur le plan des résultats apportés.

Cependant, sur le plan de la diminution des problèmes de santé liés aux défaillances de l'ancien système de collecte, le peu de données statistiques disponibles auprès du Ministère de la Santé ne permettent pas de comparer à un état des lieux de l'existant (données de base) fiable.

La comparaison des besoins en maintenance du réseau (principalement dus aux obstructions des canalisations) dans les cités réhabilités entre l'ancien et le nouveau système, montre clairement une nette baisse, ce qui atteste de l'amélioration en fonctionnement du nouveau système mis en place.

Cependant des indicateurs fiables et mesurables doivent être mis en place afin d'assurer la bonne opération et l'efficacité du système sur la longue durée ; Ainsi le nombre de plaintes des habitants, le taux d'atteinte par les maladies dues au péril bactérien/fécal, l'intrusion de matières non désirables dans le réseau, le nombre d'obstruction des canalisations, l'état des regards de visites etc. sont tout autant d'indicateurs qui devraient renseigner sur la bonne opération du système mais également sur l'utilisation appropriée du système par les habitants.

2.b Correspondance entre les bénéficiaires visés et atteints

Mis à part quelques rares cas où le système n'a pu être mis en place (en accord ou sur demande des populations concernées), les bénéficiaires qui étaient visés par le projet ont vu le nouveau système de collecte des eaux usées mis en place pour leurs habitations.

2.c Durabilité du projet et des résultats obtenus

Un des aspects essentiels à prendre en compte pour assurer la durabilité des résultats du projet est la bonne maintenance du système mis en place.

La maintenance comprend non seulement le suivi technique régulier et planifié par le

personnel du WMA (ou son sous-traitant) des installations avec les outils (plans « as-built drawings » et équipements) adéquats, mais implique également une bonne sensibilisation des habitants afin qu'ils utilisent le système de manière appropriée.

Les habitants de ces cités doivent également comprendre la nécessité de la maintenance et contribuer à faciliter les interventions à ce sujet, du moins ils ne doivent en aucune façon entraver les accès techniques par des constructions non autorisées. La WMA devrait disposer d'outils légaux appropriés pour pouvoir imposer ces conditions plus facilement.

Le système tarifaire le plus approprié concernant le service de collecte et traitement des eaux usées doit également être mis en place afin non seulement de s'assurer de la capacité de payer des habitants des CHA (généralement des foyers à revenus modestes). Il doit être aussi présenté de façon telle que la redevance demandée apparaisse comme « juste » par rapport au service rendu (par exemple, pour certains il n'apparaît pas normal que la quantité d'eaux usées facturée soit assimilée à la quantité d'eau potable consommée).

3. Aspects d'efficience

3.a Adéquation et respect du calendrier de mise en œuvre et identification des goulots d'étranglement

Etant donné la forte implication (impacts positifs et négatifs) qu'avait ce projet sur les habitants, une cellule de relations publiques a été mise en place pour faciliter la communication avec les bénéficiaires en amont du projet et pendant les travaux. Des réunions régulières et des ateliers de travail regroupant les différentes parties prenantes (Forces Vives, Habitants, WMA, Contractant, Consultant supervisant les travaux etc.) étaient organisés et cette concertation s'est avérée nécessaire et utile pour le bon déroulement du projet et pour l'appropriation du projet par les bénéficiaires. Il convient par exemple de noter que la concertation avec les forces vives a même débouché sur l'annulation d'une partie des travaux sur l'un des sites sur la base du refus de « céder » l'utilisation d'un terrain public par les habitants. Ce dialogue entre les différentes parties prenantes semble perdurer au delà de la phase travaux.

Outre l'exercice de communication mise en place pour les habitants, le WMA était aussi chargé d'assurer la liaison avec les parties extérieures telles que les municipalités, conseil de districts, ministères etc...

Il y a également eu un bon degré de flexibilité démontré par l'équipe de travail constituée du contractant, du consultant responsable de la supervision des travaux et du WMA concernant les changements à apporter au design durant la phase de construction (par exemple pour surmonter le fait que certaines constructions avaient été effectuées par dessus des accès aux connexions).

Des « best practice papers » ont été développés conjointement par le WMA et les consultants afin d'améliorer la mise en place des différentes activités du projet. D'une manière générale, il a été unanimement reconnu que l'équipe choisie pour le projet était adéquat et que le travail d'équipe a bien fonctionné.

Un des points qui semble avoir influencé négativement l'efficience de la mise en œuvre du projet repose sur le fait que le consultant en charge de la supervision des travaux a pris un certain temps pour maîtriser les différents aspects du projet. Dans ce contexte, il serait sans doute avantageux d'envisager le fait d'avoir le même consultant pour effectuer le design du projet et la supervision des travaux.

Le travail effectué par le contractant semble avoir été d'un bon niveau de

professionnalisme selon le rapport du consultant. Une visite sur site a permis de valider le fait que le contractant s'est donné les moyens d'intervenir de la manière la plus flexible et « arrangeante » par rapport aux habitants, dans un projet où l'interaction avec le bénéficiaire joue un rôle tout aussi important que les aspects plus techniques (ex. effectuer des fouilles dans la cuisine de certaines maisons pour les travaux de connexion et tout remettre en état initial). Le travail effectué par le consultant supervisant les travaux a aussi été accompli selon les réquisitions du contrat notamment en ce qui concerne la production des plans définitifs après construction (as-built drawings), auxquels on doit assurer une certaine qualité afin qu'ils puissent être utilement consultés lors de phases de maintenance ou pour tous travaux futurs.

Concernant la compétitivité au niveau des offres pour les travaux (works contractor), il faut noter que sur 19 documents d'appels d'offre retirés, seule une entreprise a soumis une offre. Il conviendrait de rendre les procédures plus simples (et éventuellement élargir les critères d'éligibilité) pour encourager plus de firmes à répondre et augmenter ainsi la compétition en termes de coûts et de qualité.

Un délai supplémentaire total de 13 mois a été accordé à ce projet, ce qui a entraîné des coûts additionnels. Des raisons particulières à chaque site ont été à la base de ces retards. Une des raisons invoquées est le fait du manque de clarté concernant la délimitation des propriétés ou encore des développements de squats pour certains sites.

Le service de maintenance est assuré à la fois par des équipes internes et un sous-traitant privé qui semble délivrer le service attendu.

3.b Adéquation et respect des enveloppes budgétaires prévues

Les retards dans les travaux ont entraîné des surcoûts.

4. Aspects liés aux 3C

4.a Degré de coordination et effectivité de la complémentarité avec les interventions des autres bailleurs dans le secteur

Néant

4.b Cohérence avec les autres interventions et instruments de la CE au niveau national et régional

Néant

4.c Effectivité de la prise en compte des questions transversales (environnement, état de droit et égalité des genres)

Les impacts environnementaux négatifs liés à la mise en place du projet ont été pris en compte au stade de la faisabilité du projet et les risques ont été minimisés.

Projet	Programme de contrôle des mouches fruitières (7 ACP MAS 05)
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne pertinence
Efficienc	<ul style="list-style-type: none"> • 1,597 M€, • Le programme a été planifié de 1994 à 1996. En raison des délais du démarrage initial, le programme a été prolongé d'abord jusqu'en décembre 1997 et par la suite – puisque les fonds n'étaient pas encore alloués – jusqu'en septembre 1998. Une dernière prolongation a été accordée jusqu'en juin 1999 afin de permettre l'utilisation complète des fonds.
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne relation coûts-impacts. • Très bonne efficacité et impact. • Objectifs : (i) augmentation de la quantité et qualité des fruits, (ii) amélioration des revenus, de l'environnement et de la santé et (iii) ouverture des possibilités d'initiatives privées. • Le programme a travaillé avec les services techniques du Ministère de l'Agriculture pour développer les campagnes contre les mouches fruitières. • La population a été impliquée par des campagnes d'information et de sensibilisation et la mise à disposition du matériel de lutte pour les petites exploitations qui ont pris l'intérêt économique à appliquer ces techniques. • Le programme a ouvert la possibilité de produire des fruits de qualité pour des petits producteurs dont les fruits ont été attaqués par quatre espèces de mouches des fruits. • Une cinquième espèce qui a été introduite en 1996 a pu être éradiquée. • Le programme a initialement visé trois districts avec 600 km², ce qui correspond à environ un tiers de Maurice. En 1996, le programme a été étendu à Rodrigues et à un autre district de Maurice (Moka district). A partir de 1997, la zone de Port Louis et les autres districts de Maurice ont été intégrés dans le programme. • Il est estimé que les 54.000 ménages produisant des fruits ont bénéficié du programme.
CCC	<ul style="list-style-type: none"> • Un instrument important de coordination entre Ministères/Services et parfois entre bailleurs de fonds est la participation dans des comités de pilotage des projets. • La composante « Diversification » du Programme Irrigation des Plaines du Nord s'est bien complétée avec le Programme Mouche Fruitière et le Programme Régional de Protection des Végétaux • Il y avait des échanges et de la complémentarité entre le Programme Lutte Contre l'Erosion, le Programme Mouche Fruitière et le Programme Régional de Protection des Végétaux.
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"> • Les aspects état de droits et genre ne sont pas pris en compte • L'aspect environnemental a été important. Le programme réduisait les quantités appliquées de pesticides et introduisait des méthodes intégrées de lutte contre les nuisibles.
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • (voir impact)

Projet	Projet d'irrigation de la côte occidentale – (7 ACP MAS 12)
Pertinence	<ul style="list-style-type: none">• Bonne pertinence pour rentabiliser la production de sucre.
Efficience	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'information.
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'information.
CCC	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'information mais double-subsidiation par FED et Accords Sucre.
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'information.
Pérennité	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'information.

Projet	Projet d'Irrigation des Plaines du Nord – NPIP (7 ACP MAS 32)
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne pertinence pour rentabiliser la production de sucre et renforcer la diversification.
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité la plus coûteuse du <i>Programme Irrigation des Plaines du Nord</i> a été la réhabilitation de la conduite M1. Son coût effectif a été surestimé de 30% (5 au lieu de 6,5 M€). Le reliquat a été utilisé pour cofinancer la conduite A5. Le financement de la A5 a dépassé les fonds disponibles de presque 12%. Les fonds supplémentaires ont été pris sur le volet diversification dont les fonds ont été jugés insuffisants par la suite. • Des activités préparatoires du volet diversification devraient commencer en 1997. Alors que les travaux de réhabilitation de la M1 ont été réalisés dans les délais, les travaux préparatoires et l'AT du volet diversification ont seulement démarré début 2003 avec trois ans de retard. A ce moment, la plupart des parcelles avaient déjà été plantées avec de la canne à sucre, laissant peu de parcelles pour la diversification et peu d'influence pour adapter le dessin du système d'irrigation aux besoins des cultures maraîchères et fruitières. En novembre 2004, la composante diversification avait dépensé seulement 60% des fonds alloués à cause d'une réduction du 2^e plan de travail de 12 mois à 9 mois, de délais de la CE dans la mise à disposition des fonds (75 jours) et de la lenteur des procédures d'attribution des contrats d'achat de matériel importé. • Le volet diversification a souffert d'un manque de cadre logique dans sa première phase (1997-2002) et par la suite d'un cadre logique trop détaillé. • La composante diversification du Programme Irrigation des Plaines du Nord a été arrêtée en fin 2004 à cause de la fin des programmes du 7^e FED malgré le fait que les activités n'aient pas été terminées.
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats ambigus. • 7 M€ sur 9 M€ ont été dépensés pour la construction des conduites M1 et A5 ce qui a amélioré la disponibilité et la fiabilité de l'approvisionnement en eau pour des superficies déjà irriguées et des nouvelles superficies ; • Rendement de la canne à sucre augmenté par 30 t/ha ; • Toutefois, la viabilité économique des investissements n'est pas encore assurée. l'eau reste fortement subventionnée ; • En total, 170 ha sur 700 ha planifiés ont pu être mis en cultures diversifiées ; • Le volet diversification du programme NPIP a introduit des techniques plus efficaces d'irrigation goutte à goutte ou par arroseur ; • Microprojets servent aujourd'hui comme projets de démonstrations ; • Une réplique d'un bon nombre de microprojets n'est pourtant pas évidente à cause d'un manque de rentabilité ; • Système d'information des marchés qui a été développé existe encore ; • Capacité professionnelle et de gestion d'AREU a pu être améliorée.
CCC	<ul style="list-style-type: none"> • Un instrument important de coordination entre Ministères/Services et parfois entre bailleurs de fonds est la participation dans des comités de pilotage des projets. • La composante « Diversification » du Programme Irrigation des Plaines du Nord s'est bien complétée avec le Programme Mouche Fruitière et le Programme Régional de Protection des Végétaux.
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"> • Les aspects état de droits et genre ne sont pas pris en compte. • L'environnement n'était pas au centre des actions mais il n'y a pas d'effets négatifs.
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • (voir efficacité et impact)

Projet	Gestion des ressources naturelles et agricoles Rodrigues – (7 ACP MAS 04)
Pertinence	• Bonne pertinence pour renforcer le secteur agricole à Rodrigues et pour améliorer la disponibilité d'eau.
Efficience	• Pas d'information.
Efficacité & impact	• Pas d'information.
CCC	• Pas d'information.
Priorités transversales	• Pas d'information.
Pérennité	• Pas d'information.

Projet	Programme de lutte contre l'érosion à Rodrigues - AEP (8 ACP MAS 03)
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne pertinence pour renforcer le secteur agricole à Rodrigues et pour améliorer la disponibilité d'eau.
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme Lutte contre l'érosion Rodrigues a été prolongé d'un an de juin 2003 à juin 2004. Il a été constaté que l'approche participative pose des problèmes dans le cas où des dates de réalisations sont trop serrées. • Le dessein de projet n'était pas assez focalisé. Trop d'activités ont été embrassées. L'exécution du projet a été lente au début à cause des difficultés de trouver un personnel stable et l'approbation lente des programmes de travail par les administrations locales et nationales. Cela a été en partie dû au processus d'autonomisation de Rodrigues en 2002 et la restructuration administrative qui y est liée. • Le transfert d'informations et d'expériences des projets CE antérieurs a été déficient. Presque aucune documentation des projets déjà exécutés n'a été disponible pour l'équipe. • En général, l'impression que le temps réservé aux programmes ne suffit guère pour exécuter les activités prévues et absorber les fonds disponibles.
Efficacité & impact	<p>Le programme a renforcé et diversifié la production agricole et la conservation des ressources par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une extension de l'irrigation à travers des jardins liés à des bassins de rétention ; • l'introduction des variétés améliorées, résistantes à la sécheresse (tomates, maïs, gombo, haricots) ; • des techniques de conservation des terres ; • réhabilitation des terrasses et plantations d'arbres sur des terrasses abandonnées ; • amélioration de la fertilité des sols par le compostage ; • amélioration des pâturages par l'introduction des légumineuses, le déstockage des bœufs, la mise en défens par des clôtures ; • construction de murs en pierres sèches dans les canaux de drainage des sites pour éviter l'érosion des bords ; • construction de pistes d'accès aux habitations éloignées. <p>Le programme a contribué au renforcement des capacités des services agricoles, de l'élevage, forestiers, environnementaux et du cadastre et à la collaboration entre les services.</p>
CCC	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme n'a pas eu du temps pour adapter, consolider et diffuser des idées innovatrices pour avoir des impacts importants. • L'aspect de rentabilité n'est pas assez pris en compte. • L'approche participative a eu peu de succès. • Un instrument important de coordination entre Ministères/Services et parfois entre bailleurs de fonds est la participation dans des comités de pilotage des projets. • Il y avait des échanges et de la complémentarité entre le Programme Lutte Contre l'Erosion, le Programme Mouche Fruitière et le Programme Régional de Protection des Végétaux.
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"> • Les aspects état de droits et genre ne sont pas pris en compte ; • Le programme a eu l'amélioration des ressources naturelles comme objectif. Son impact environnemental a été positif.
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • (voir efficacité et impacts).

Projet	ANDE - A nou diboute ensam (8 ACP.MAS 9)
Budget	3.665.000 €
Durée du projet	septembre 1999 – août 2004 (prolongation de la DAG de deux années, décidée en mai 2002)
Objectifs	<i>« Appuyer les efforts du gouvernement de protéger les groupes les plus vulnérables de la société ; intervenir dans les domaines dans lesquels le gouvernement ne peut pas intervenir »</i>
Réalisations	Mise en œuvre de 165 micro-projets et attribution de 312 micro-crédits. Les micro-projets portaient majoritairement sur des infrastructures sociales et le financement des activités génératrices de revenus (AGR)
Pertinence	<p>ANDE s'est inscrit dans la politique gouvernementale de lutte contre la pauvreté provoquée par la crise économique et la transformation rapide de la société (chômage, diminution de la cohésion sociale, augmentation substantielle des foyers monoparentaux, phénomène des enfants de rue, etc.). Ces problèmes sont visés par le « Action plan for poverty alleviation », élaboré en 2001 par le « Trust Fund for Social Integration of Vulnerable Groups ».</p> <p>ANDE s'est inscrit dans les objectifs du Plan d'Action en prenant en compte plusieurs activités, notamment dans le domaine du microcrédit et des infrastructures sociales. Son champ d'action était les zones géographiques les plus pauvres indiquées dans le « Regional Deprivation Index »</p>
Efficienne	<p>Problématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme a démarré réellement ses activités de terrain avec un retard de deux ans. • L'équipe d'ANDE a changé à maintes reprises au niveau du top management et au niveau des facilitateurs qui étaient en contact direct avec les populations-cibles. • La gestion financière et comptable du programme a été marquée par de grandes lacunes et n'a pas permis un suivi réel des financements engagés, ce qui a provoqué des sur-engagements notamment à la fin du programme. • ANDE a souffert d'un manque d'assistance technique, notamment en ce qui concerne le management du cycle de projet et des expertises sectorielles, et d'une gestion nationale souvent exposée à des pressions politiques. • L'équipe a dû travailler pendant longtemps sans disposer de tout l'équipement nécessaire (voiture, ordinateurs). • Absence quasiment complète d'un système de monitoring des projets • Forte centralisation du programme au niveau de Port Louis ne permet guère une implication institutionnelle des autorités régionales de Rodrigues, notamment depuis l'application du statut d'autonomie interne en septembre 2002.
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"> • Début lent et installation tardive sur Rodrigues, mais le programme a fortement pris de la vitesse à partir de 2002 - plus de deux tiers des projets ont été réalisés au cours des deux dernières années • ANDE a réussi à atteindre les populations pauvres qui se sont très majoritairement appropriées les microprojets réalisés • L'impact sur la réduction de la pauvreté n'est néanmoins pas réellement connu, faute d'étude d'impact et de système de monitoring
CCC	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence avec les objectifs de l'« Action plan for poverty alleviation »

-
- | | |
|-------------------------|---|
| Priorités transversales | <ul style="list-style-type: none">• Manque de concertation avec les autorités locales• Concertation et coordination avec les autres acteurs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté peu institutionnalisées et majoritairement sur une base de relations personnelles |
| Pérennité | <ul style="list-style-type: none">• Prises en compte en ce qui concerne le genre et les aspects environnementaux ; aspect de la gouvernance peu mis en pratique, notamment en ce qui concerne le renforcement de la capacité des autorités locales (local governance) qui aurait été possible à travers l'instruction et la mise en œuvre des microprojets• Plutôt garantie pour les réalisations d'infrastructures sociales telles que les écoles (notamment à travers une bonne qualité de construction), mise en cause pour les nombreuses constructions de centres de santé, peu connue pour les AGR |

Annexe 3 : Présentation succincte de l'équipe des évaluateurs

Dr. Max HENNION – Chef de mission (économie, environnement et infrastructure)

Dr. Hennion est un expert senior en environnement et économie avec plus de 15 ans d'expérience. En dehors de ses connaissances méthodologiques du cycle du projet – identification, instruction, gestion, suivi et évaluation des projets et programmes de développement, il s'est spécialisé dans les secteurs du transport, de l'environnement, de l'eau et du développement urbain. Il a réalisé en tant que membre ou chef de mission de nombreuses évaluations et études. Il a notamment participé aux évaluations CE de la stratégie pays au Bénin et au Mali et à des évaluations thématiques (transports) au Burkina Faso et à Madagascar. Il connaît la région de l'Océan Indien par des missions à Madagascar et aux Comores. Il a une bonne connaissance des différents instruments financiers de l'Union Européenne. Il a notamment été impliqué dans l'identification d'un programme d'aide budgétaire ciblé dans le secteur de l'eau au Maroc.

Dr. Hennion parle couramment français (langue maternelle) et anglais.

Juergen BUCHHOLZ – Expert éducation, renforcement des capacités

M. Buchholz est expert senior en éducation formelle et informelle, en renforcement des capacités institutionnelles et de la société civile. Il a plus de 20 ans d'expérience professionnelle. Il maîtrise les aspects méthodologiques de toutes les étapes du cycle de projets et des approches participatives. Il est également formateur et modérateur. Il a été chef de mission et expert sectoriel dans de nombreuses évaluations de projets et de programmes de la CE comme pour d'autres bailleurs de fonds. Il connaît bien les pays d'études ayant déjà travaillé à Maurice et aux Comores.

M. Buchholz parle couramment français et anglais.

Dr. Dieter NILL – Expert développement rural et appui aux PME

Dieter Nill est ingénieur agronome avec un doctorat de troisième cycle en sciences de sol. Il a une très longue expérience de travail dans le domaine de développement rural en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, la conservation des sols et de l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il s'est également spécialisé sur les questions d'appui aux PME.

Dieter Nill connaît très bien les méthodes d'évaluation et de suivi des projets et programmes. Il a entre autres développé des outils d'évaluation des programmes de la Commission Européenne dans le cadre de l'appui à l'Unité Évaluation de la Commission Européenne. Par ailleurs, il a mené de nombreuses formations dans le domaine du S/E. - Pour l'évaluation de la stratégie de coopération Inde-CE, Dieter Nill a participé en tant qu'appui technique dans le domaine de l'environnement et du développement rural.

Sylvia TAG – Experte en développement local, renforcement des capacités, coopération décentralisée et genre et développement

Sylvia Tag est experte en analyse des politiques de coopération internationale, avec 9 ans d'expérience. Elle s'est spécialisée sur l'appui à la coopération décentralisée et le renforcement des capacités des acteurs étatiques et de la société civile. Elle maîtrise parfaitement les thèmes transversaux du genre et de la bonne gouvernance. Dans le cadre de la mission, elle est intervenue comme experte pour la coopération décentralisée et la lutte contre la pauvreté à Maurice et aux Comores et a secondé le chef de mission pour la coordination de la mission.

Sylvia Tag parle parfaitement français et a un bon niveau en anglais.

Sandra FON SING et Jean-Luc SALLUSTRE – Experts eau et assainissement et environnement

Sandra Fon Sing et Jean-Luc Sallustre sont des experts mauriciens avec expérience internationale en assainissement et environnement (déchets solides, eaux usées). Ils ont travaillé avec diverses institutions publiques et privées ainsi que les collectivités locales à Maurice et dans la région (Océan Indien). Dans le cadre de la mission, ils sont intervenus comme experts locaux à Maurice et aux Seychelles. Ils parlent couramment français et anglais.

La répartition des questions évaluatives entre les membres de l'équipe est la suivante :

Equipe	Distribution des tâches
Dr. Max HENNION Economie, environnement et infrastructure (Chef de mission)	Question 1 : Pertinence Question 6 : Efficience (synthèse) Question 8 : 3C – Coordination (synthèse)
Juergen BUCHHOLZ Appui aux PME et priorités transversales	Question 3 : Efficacité, impact et durabilité – Appui aux PME Question 11 : Priorités transversales
Dr. Dieter NILL Développement rural et gestion des ressources naturelles	Question 4 : Efficacité, impact et durabilité – Agriculture et cultures de rente Question 7 : 3C – Cohérence interne (synthèse) Question 9 : Cohérence horizontale (régionale) Question 10 : 3C – Cohérence verticale (sectorielle)
Sylvia TAG Développement local, décentralisation, renforcement des capacités	Question 5 : Efficacité, impact et durabilité – Programmes de coopération décentralisée
Sandra FON SING Expert eau/assainissement	Question 2 : Efficacité, impact et durabilité – Assainissement
Jean-Luc SALLUSTRE Expert eau/assainissement	Question 2 : Efficacité, impact et durabilité – Assainissement Rédaction des Question 3 (Appui aux PME) et 11 (Priorités transversales)

Annexe 4 : État des engagements

SCR OLAS (option 2.3.2)
 9 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

 Fed Pays Prj Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement Dat.ouv. Clot Decide Engage Paye Non engage Non paye chef.

DATE : 03/02/06 PAGE : 1
 PERIODE : 00.0000 a 02.2006

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE

SCR	OLAS (option 2.3.2)	9 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv.	Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef.
9 ACP MAS	1	Dec.12540/1 (1) PEP AIDE D URGENCE - GESTION AIDCO 14030 Low-cost water and sanitation (Deleg) TISSIJE AIDCO/DEL/MAS INF POST-KALONDE REHABILITATION PROGRAMME FOR RODRIGUES	26-06-2003	499.000,00	472.400,00	301.065,43	26.600,00	171.334,57		
9 ACP MAS	2	Dec.12606/1 (1) AGH POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 04-08-2003 Y 32310 Construction policy and admin. mgmt (Deleg) DEL-MAS AIDCO/DEL/MAS ECO FEASIBILITY STUDY FOR INTEGRATED PROJECT MARKET FAIR CUM		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
9 ACP MAS	3	Dec.12655/1 (1) PFI POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 12-09-2003 14050 Waste management/disposal (Deleg) TISSIJE AIDCO/DEL/MAS INF MAURITIUS WASTEWATER SECTOR POLICY SUPPORT PROGRAMME		29.800.000,00	29.175.666,00	15.281.719,60	624.334,00	13.893.946,40		
9 ACP MAS	4	Dec.12731/1 (1) AGH POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 30-10-2003 Y 32310 Construction policy and admin. mgmt (Deleg) PARBORA AIDCO/DEL/MAS INF EVALUATION OF THE MAHEBOURG MARKET PROJECT (7 MAS 51)		12.887,00	12.887,00	0,00	0,00	0,00		
9 ACP MAS	5	Dec.12960/1 (1) PEP POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 01-07-2004 15010 Economic and development planning (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECO TECHNICAL COOPERATION FACILITY (TCP)		500.000,00	51.963,79	23.063,79	448.036,21	28.900,00		
9 ACP MAS	6	Dec.13049/1 (1) PFI POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 25-11-2004 15050 Strengthening civil society (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECO CAPACITY BUILDING PROGRAMME - NSA'S FIGHT AGAINST POVERT		13.500.000,00	1.071.830,00	190.760,54	12.428.170,00	881.069,46		
		Total Enveloppe A (cotonou)		55.988.964,94	43.812.887,00	15.508.430,93	13.500.540,21	14.803.915,86		
		Total Enveloppe B (cotonou)		1.100.000,00	499.000,00	301.065,43	26.600,00	171.334,57		
		*** TOTAL Pays dont Pr.clot. : 2 et de 2006		Nbr.projets: 6 dont clot.: 2 et de 2006	11	57.088.964,94	30.784.746,79	15.809.496,36	13.527.140,21	14.975.250,43

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE

8 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays	Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-
8 ACP MAS	1	Dec.9714/1 (2) BEI CAPITAUX A RISQUES 23063 Coal-fired power plants I (Siege) HAREL BELLE VUE/COAL ENERGY PROJECT	30-07-1997 Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 ACP MAS	2	Dec.9714/2 (2) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 23063 Coal-fired power plants I (Siege) HAREN BELLE VUE BAGASSE/COAL ENERGY (1/7670)	30-07-1997 Y	656.645,93	656.645,93	0,00	0,00	0,00
8 ACP MAS	3	Dec.10307/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 31130 Agricultural land resources I (Deleg) TISSIJE AIDCO/DEL/MAS DRU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'EROSION A RODRIGUES	25-09-1998 Y	3.960.000,00	3.051.911,83	908.088,17	0,00	0,00
8 ACP MAS	4	Dec.10315/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 21040 Water transport I (Deleg) MOELLEJE VIII/C/4 ENHANCING THE COMPETITIVENESS OF MAURITIUS FREEPORT	29-09-1998 Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 ACP MAS	5	Dec.10332/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 14020 Water and sanitation I (Deleg) HAWANGA AIDCO/C/7 INF ST. MARTIN SEWAGE TREATMENT PLANT EXPANSION - STAGE 1	19-10-1998	16.134.578,19	15.993.240,32	0,00	141.337,87	0,00
8 ACP MAS	6	Dec.10425/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 32163 Textiles, leather and substitutes I (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECO SUPPORT TO THE CLOTHING TECHNOLOGY CENTRE	11-12-1998	1.135.000,00	917.966,88	6.600,16	210.432,96	0,00
8 ACP MAS	7	Dec.10442/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 33210 Tourism policy and admin. management I (Deleg) CHOLLOMO AIDCO/C/3 ECO TOURISM DEVELOPMENT PLAN FOR RODRIGUES AND MAURITIUS	23-12-1998 Y	609.555,48	609.555,48	0,00	0,00	0,00
8 ACP MAS	8	Dec.10582/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 16310 Social/welfare services I (Deleg) ALLOAPI SCR/C/6 PREPARATORY STUDIES SET UP OF MICROPROJECT PROGRAMME	07-04-1999 Y	8.346,73	8.346,73	0,00	0,00	0,00
8 ACP MAS	9	Dec.10786/1 (1) AGM SUBVENTIONS (TOTAL) 16310 Social/welfare services I (Deleg) MAINGCL AIDCO/C/5 ECO MICROREALISATIONS A MAURICE	06-08-1999 Y	3.665.000,00	3.465.856,20	199.143,80	0,00	0,00
8 ACP MAS	10	Dec.10831/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 25010 Business services I (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECD PROGRAMME D'APPUI AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	09-09-1999	1.070.843,63	808.511,46	0,00	262.332,17	0,00
8 ACP MAS	11	Dec.11151/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 14020 Water and sanitation I (Deleg) HAWANGA AIDCO/C/7 INF REHABILITATION OF SEWERAGE IN CHA HOUSING ESTATES	08-05-2000	4.000.000,00	3.984.136,86	15.863,14	48.575,65	0,00
8 ACP MAS	12	Dec.11376/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 21040 Water transport I (Deleg) DEL-MAS AIDCO/DEL/MAS ECD TRAINING AND HUMAN RESOURCE DEVELOPMENT PROJECT FOR PORT	14-09-2000 Y	400.000,00	188.836,66	211.163,34	0,00	0,00

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE

TAARICE

PERIODE : 00.0000 a 02.2006

8 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-
8 ACP MAS 13	Dec.11511/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 21050 Air transport I (Siege) DEL-BEI BEI/C/1 Ssr airport extension ii (20747)	23-11-2000	3.645.000,00	3.645.000,00	570.225,88	0,00	3.074.774,12
8 ACP MAS 14	Dec.25/2 (2) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14020 Water and sanitation I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/6 TECHNICAL ASSISTANCE - SEWERAGE PROJECTS	07-12-2000 Y	98.341,81	98.341,81	98.341,81	0,00	0,00
8 ACP MAS 15	Dec.11702/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14010 Water resources policy/admin. mgmt I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 INF WEST COAST SEWERAGE FEASIBILITY STUDY	18-04-2001 Y	137.724,36	137.724,36	137.724,36	0,00	0,00
8 ACP MAS 16	Dec.12052/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 14020 Water and sanitation I (Siege) DEL-BEI BEI/C/1 Plaines wilhems sewerage project (21396)	22-01-2002	7.457.000,00	7.457.000,00	0,00	0,00	7.457.000,00
8 ACP MAS 17	Dec.12092/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14050 Waste management/disposal I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 INF TA TO WASTE WATER MANAGEMENT AUTHORITY (WMA)	04-03-2002	749.500,00	734.600,00	613.177,72	14.900,00	121.422,28
8 ACP MAS 18	Dec.12152/1 (1) AGH CAPITAUX A RISQUES 23061 Oil-fired power plants I (Siege) DEL-BEI BEI/C/1 Rodrigues power station	29-04-2002 Y	1.989.263,00	1.989.263,00	1.989.263,00	0,00	0,00
8 ACP MAS 19	Dec.12257/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14050 Waste management/disposal I (Deleg) DEL-MAS AIDCO/DEL/MAS ENVIRONMENTAL STUDY - BUDGETARY SUPPORT WASTEWATER SECTION	02-08-2002 Y	59.672,00	59.672,00	59.672,00	0,00	0,00
8 ACP MAS 20	Dec.12284/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 99B20 Promotion of development awareness I (Deleg) DEL-MAS AIDCO/DEL/MAS LE FED A RODRIGUES 1982 - 2002	28-08-2002 Y	17.288,51	17.288,51	17.288,51	0,00	0,00
8 ACP MAS 21	Dec.12270/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 41010 Environmental policy and admin. mgmt I (Deleg) DEL-MAS AIDCO/DEL/MAS ASSESSM. PUBLIC FINANCE & PROCUREMENT - ENVIRONMENT SECTOR	16-08-2002 Y	29.903,15	29.903,15	29.903,15	0,00	0,00
8 ACP MAS 22	Dec.12414/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 14010 Water resources policy/admin. mgmt I (Siege) DEL-BEI BEI/C/1 Cwa reduction of non-revenue water project (21884)	21-01-2003	3.550.000,00	3.550.000,00	122.848,23	0,00	3.427.151,77
8 ACP MAS 23	Dec.12489/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15010 Economic and development planning I (Deleg) DEL-MAS AIDCO/DEL/MAS ECD FEASIBILITY STUDY - DECENTRALISED COOPERATION PROGRAMME SCR OLAS (option 2.3.2)	20-03-2003 Y	46.211,09	46.211,09	46.211,09	0,00	0,00
<p>STAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE *****</p>							
8 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;							
Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-

DATE : 03/02/06 PAGE : 3

PERIODE : 00.0000 a 02.2006

Programme Indicatif (LOME) Hors programme Indicatif (LOME)	32.121.964,95 0,00	32.121.964,95 17.297.908,93	30.756.206,34 17.297.908,93	29.982.105,41 3.338.983,04	1.355.758,61 0,00	784.100,93 13.958.925,89
*** TOTAL Pays dont Pr.Clot. :	62 49 et	32.121.964,95 de 2006	48.064.115,27	33.321.088,45	1.355.758,61	14.743.026,82

Nbr.projets: 23 Nbr.Cr.del.:
de 2006 dont clot.: 49 et

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE

7 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Mon engage	Non paye chef-
7 ACP MAS 1	Dec.4158/1 (1) CAPITAUX A RISQUES 32161 Agro-industries I (Siege) PROJET MAURILAIT PRODUCTION (70881).	03-03-1992 Y	600.000,00	600.000,00	600.000,00	0,00	0,00
7 ACP MAS 2	Dec.4159/1 (1) CAPITAUX A RISQUES 32163 Textiles, leather and substitutes I (Siege) PROJET SOCOTA II MAURICE (70865)	09-04-1992 Y	2.500.000,00	2.500.000,00	2.500.000,00	0,00	0,00
7 ACP MAS 3	Dec.794/2 (3) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 21020 Road transport I (Deleg) PAMPLEMOUSSES-GRAND BAY ROAD (SEE 5.MAS.24)	23-07-1992 Y	4.949.605,36	4.949.605,36	4.949.605,36	0,00	0,00
7 ACP MAS 4	Dec.1010/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 31120 Agricultural development I (Deleg) BOLLJE AIDCO/C/5 GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES DE RODRIGUES	03-11-1992 Y	1.938.021,76	1.938.021,76	1.938.021,76	0,00	0,00
7 ACP MAS 5	Dec.1036/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 31183 Agricultural research I (Deleg) BOLLJE AIDCO/C/5 FRUIT FLY CONTROL IN MAURITIUS	03-11-1992 Y	1.597.641,93	1.597.641,93	1.597.641,93	0,00	0,00
7 ACP MAS 6	Dec.4160/1 (1) BEI BOMIFICATIONS D'INTERETS 31110 Agricultural policy and admin. mgmt I (Siege) MAURILAIT PRODUCTION (1.6114)	11-02-1993 Y	392.019,09	392.019,09	392.019,09	0,00	0,00
7 ACP MAS 7	Dec.7518/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 11110 Education policy & admin. management I (Deleg) PRELIMINARY STUDY FOR A HUMAN RESOURCE CENTER IN RODRIGUES	15-07-1993 Y	19.083,14	19.083,14	19.083,14	0,00	0,00
7 ACP MAS 8	Dec.422/2 (2) PFI SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 11110 Education policy & admin. management I (Deleg) (EX 05 P001) MULTIANNAL TRAINING PROG 84/86	03-12-1993 Y	-26.660,35	-26.660,35	-26.660,35	0,00	0,00
7 ACP MAS 9	Dec.4161/1 (1) REL. 1-2-3 FED (TRSF SEME FED) 32140 Cottage industries and handicraft I (Deleg) (EX 05 P022) AT CENTRE NATIONAL ARTISANAT	03-12-1993 Y	10.739,27	10.739,27	10.739,27	0,00	0,00
7 ACP MAS 10	Dec.7717/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 21020 Road transport I (Deleg) (EX 05 P023) PAMPLEMOUSSE-GRAND BAY ROAD SUPERVISION WORKS	03-12-1993 Y	182.737,96	182.737,96	182.737,96	0,00	0,00
7 ACP MAS 11	Dec.794/3 (3) SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 21020 Road transport I (Deleg) (EX 05 P024) PAMPLEMOUSSES-GRAND BAY ROAD (SEE 7.MAS.3)	03-12-1993 Y	166.848,87	166.848,87	166.848,87	0,00	0,00
7 ACP MAS 12	Dec.1672/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 31140 Agricultural water resources I (Deleg) PROJET D'IRRIGATION DE LA COTE OCCIDENTALE.	20-12-1993 Y	4.059.482,54	4.059.482,54	4.059.482,54	0,00	0,00

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE

7 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Maurice

PERIODE : 00.0000 a 02.2006

7 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays Prj Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement Dat.ouv. Clot Decide Engage Paye Non engage Non paye chef-

7	ACP MAS	13	Dec.7900/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 31140 Agricultural water resources (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/6 NORTHERN PLAINS IRRIGATION PROJECT REPLACEMENT M1 PIPELINE	31-01-1994 Y		377.433,95	377.433,95	0,00	0,00
7	ACP MAS	14	Dec.4162/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 14030 Low-cost water and sanitation (Siege) CWA - ADDUCTION D'EAU - LA MARIE. (1.6799).	30-05-1994 Y		1.290.220,48	1.290.220,48	0,00	0,00
7	ACP MAS	15	Dec.4163/1 (1) BEI CAPITAUX A RISQUES 23010 Energy policy and admin. management (Siege) CEB-V FORT GEORGE POWER.	31-05-1994 Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	ACP MAS	16	Dec.731/1 (1) PF1 SUBVENTIONS (TOTAL) 16320 General government services (Deleg) BOURDPA AIDCO/C/5 ECO APPUI AU MAURITIUS INSTITUTE OF PUBLIC ADMINISTRATION &	09-06-1994 Y		633.829,40	633.829,40	0,00	0,00
7	ACP MAS	17	Dec.1598/1 (2) PF1 REL. 1-2-3 FED (TRSF SEME FED) CYCLONE HOLLANDA REHABILITATION PROGRAMME (+7/18).	08-07-1994 Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	ACP MAS	18	Dec.1598/2 (2) PF1 SUBVENTIONS (TOTAL) CYCLONE HOLLANDA REHABILITATION PROGRAMME (+7/17).	08-07-1994 Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	ACP MAS	19	Dec.736/1 (1) PF1 SUBVENTIONS (TOTAL) 13040 Std control including hiv/aids (Deleg) AIDS PROGRAMME	17-08-1994 Y		331.256,66	331.256,66	0,00	0,00
7	ACP MAS	20	Dec.4164/1 (1) CAPITAUX A RISQUES 14030 Low-cost water and sanitation (Siege) "CWA ADDUCTION D'EAU -LA MARIE" (70920)	17-10-1994 Y		2.000.000,00	2.000.000,00	0,00	0,00
7	ACP MAS	21	Dec.8301/1 (1) REG SUBVENTIONS (TOTAL) 14030 Low-cost water and sanitation (Deleg) ST MARTIN SEWERAGE TREATMENT PLANT EXTENSION	12-12-1994 Y		57.902,27	57.902,27	0,00	0,00
7	ACP MAS	22	Dec.8871/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 31183 Agricultural research (Deleg) APPUI A LA DIVERSIFICATION AGRICOLE DS PLAINES DU NORD OUEST	22-04-1996 Y		26.322,52	26.322,52	0,00	0,00
7	ACP MAS	23	Dec.740/1 (1) SUBVENTIONS (TOTAL) 16020 General government services (Deleg) RUSSERE AIDCO/C/5 ECO APPUI CENTRE RESSOURCES HUMAINES A RODRIGUES.	17-01-1995		660.000,00	647.597,36	12.402,64	36.112,79
7	ACP MAS	24	Dec.4165/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 22020 Telecommunications (Siege) TELECOM (BEI:17771)	27-01-1995 Y		3.465.929,66	3.465.929,66	0,00	0,00
SCR	OLAS		(option 2.3.2)						

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE

PERIODE : 00.0000 a 02.2006
DATE : 03/02/06 PAGE : 3

7 eme FED; ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays Prj Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement Dat.ouv. Clot Decide Engage Paye Non engage Non paye chef-

Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv.	Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-
7 ACP MAS 25	Dec.8533/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 31163 Livestock I (Deleg) MODERNISATION DE L'ABRATOIR DE ROCHE BOIS	19-06-1995 Y		59.321,48	59.321,48	59.321,48	0,00	0,00
7 ACP MAS 26	Dec.4166/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 21061 Storage I (Siege) PORT LOUIS CONTAINER TERMINAL (18394)	05-01-1996 Y		2.586.827,05	2.586.827,05	2.586.827,05	0,00	0,00
7 ACP MAS 27	Dec.8735/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 21040 Water transport I (Siege) PORT LOUIS CONTAINER TERMINAL (19635)	05-01-1996 Y		529.787,37	529.787,37	529.787,37	0,00	0,00
7 ACP MAS 28	Dec.4167/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 14020 Water and sanitation I (Siege) BAIE DU TOMBEAU SEWERAGE (18201)	05-01-1996 Y		2.372.608,56	2.372.608,56	2.372.608,56	0,00	0,00
7 ACP MAS 29	Dec.8782/1 (1) BEI BONIFICATIONS D'INTERETS 21050 Air transport I (Siege) SSR AEROPORT INTERNATIONAL(18948)	09-02-1996 Y		1.514.981,79	1.514.981,79	1.514.981,79	0,00	0,00
7 ACP MAS 30	Dec.8828/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15020 Public sector financial management I (Deleg) EVENJEA AIDCO/C/7 SEMINAIRE DE FORMATION SUR PROCEDURES FINANCIERES DU FED	07-03-1996 Y		25.462,24	25.462,24	25.462,24	0,00	0,00
7 ACP MAS 31	Dec.8975/3 (3) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14030 Low-cost water and sanitation I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/6 ST MARTIN SEWERAGE TREATMENT PLANT EXTENSION	05-06-1996 Y		60.846,43	60.846,43	60.846,43	0,00	0,00
7 ACP MAS 32	Dec.1733/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 31140 Agricultural water resources I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 DRU NOTHERN PLAINS IRRIGATION	10-07-1996		9.000.000,00	8.784.641,67	164.246,31	51.112,02	
7 ACP MAS 33	Dec.9120/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 43010 Multisector aid /comp. not available I (Deleg) 6TH EDF : 1ST MICROPROJECTS PRG : FINAL REPORT	27-08-1996 Y		16.506,86	16.506,86	16.506,86	0,00	0,00
7 ACP MAS 34	Dec.9389/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 25010 Business services I (Deleg) MOELLEJE VIII/C/4 ETUDE "CONCEPTION PLAN D'ACTION PROMOTION SECTEUR PRIVE"	07-02-1997 Y		57.188,29	57.188,29	57.188,29	0,00	0,00
7 ACP MAS 35	Dec.9216/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 41010 Environmental policy and admin. mgmt I (Deleg) MOELLEJS VIII/D/3 ETUDE LUTTE ANTI-ÉROSIVE à RODRIGUES	18-10-1996 Y		31.727,24	31.727,24	31.727,24	0,00	0,00
7 ACP MAS 36	Dec.25/1 (2) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14020 Water and sanitation I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/6 TECHNICAL ASSISTANCE - SEWERAGE PROJECTS OLAS (option 2.3.2)	06-01-1997 Y		573.827,56	573.827,56	573.827,56	0,00	0,00
SCR	OLAS (option 2.3.2)			31.727,24	31.727,24	31.727,24	0,00	0,00
7 eme FED;	ACP MAS Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;							

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE								
DATE : 03/02/06 PAGE : 4								
PERIODE : 00.0000 a 02.2006								

Fed Pays Prj Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement Dat.ouv. Clot Decide Engage Paye Non engage Non paye chef-

MAURICE

7 ACP MAS	37	Dec.9343/1 (1) AGM SUBVENTIONS (TOTAL) 43010 Multisector aid /comp. not available (Deleg) BOURDPA AIDCO/C/4 1ST MICROPROJECTS PROGRAMME	16-01-1997 Y	923.301,82	923.301,82	0,00	0,00
7 ACP MAS	38	Dec.9462/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15010 Economic and development planning (Deleg) AT A L'ORDONNATEUR NATIONAL	01-04-1997 Y	0,00	0,00	0,00	0,00
7 ACP MAS	39	Dec.9470/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 16320 General government services (Deleg) POLICE CADRE TRAINING (PREPARATION)	08-04-1997 Y	24.523,86	24.523,86	0,00	0,00
7 ACP MAS	40	Dec.9592/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15061 Post-conflict peace-building (un) (Deleg) MOELLJE VIII/C/4 FAUSABILITE REHABILITATION DU MARCHE DE MAHEBOURG	25-06-1997 Y	29.674,18	29.674,18	0,00	0,00
7 ACP MAS	41	Dec.784/2 (2) API REL. 1-2-3 FED (TRSF SEME FED) 11330 Vocational training (Deleg) BOURDPA AIDCO/C/4 INDUSTRIAL & VOCATIONAL TRAINING BOARD	18-08-1997 Y	163.975,85	163.975,85	0,00	0,00
7 ACP MAS	42	Dec.9816/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 15030 Legal and judicial development (Deleg) BOURDPA AIDCO/C/5 TRAINING OF POLICE CADRE	15-10-1997 Y	508.582,42	508.582,42	0,00	0,00
7 ACP MAS	43	Dec.9953/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14020 Water and sanitation (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/6 REHABILITATION OF SEWERAGE INFRASTRUCTURE IN HOUSING ESTATES	12-02-1998 Y	138.539,07	138.539,07	0,00	0,00
7 ACP MAS	44	Dec.9954/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 11120 Education facilities and training (Deleg) MOELLJE VIII/C/4 TREMND FORUM 1998	12-02-1998 Y	113.414,89	113.414,89	0,00	0,00
7 ACP MAS	45	Dec.10012/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 41050 Flood prevention/control (Deleg) MOELLJE VIII/C/4 PREFEASIBILITY STUDY DESILTATION OF LAGOON IN RODRIGUES	01-04-1998 Y	32.900,00	32.900,00	0,00	0,00
7 ACP MAS	46	Dec.10025/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 21020 Road transport (Deleg) WOLFCHN AIDCO/C/6 PHOENIX NOUVELLE FRANCE SECOND CARRIAGEWAY	09-04-1998 Y	3.693.178,99	3.693.178,99	0,00	0,00
7 ACP MAS	47	Dec.10071/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 16310 Social/welfare services (Deleg) ALLOAPI SCR/C/6 PREPARATION OF MICROPROJECT FOCUSED ON POVERTY RELIEF	08-05-1998 Y	48.730,50	48.730,50	0,00	0,00
7 ACP MAS	48	Dec.10074/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 25010 Business services (Deleg) MOELLJE VIII/C/4 FEASIBILITY STUDY FOR VENTURE CAPITAL & MUTUAL G'TEE SCHEME SCR OLAS (option 2.3.2)	08-05-1998 Y	13.861,33	13.861,33	0,00	0,00
7 eme FED; ACP MAS		Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires; ***** D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP MAS : MAURICE *****					
Fed Pays Prj		Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage Non paye chef-
7 ACP MAS	50	Dec.10179/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TRSF SEME FED)	09-07-1998 Y				

DATE : 03/02/06 PAGE : 5
PERIODE : 00.0000 a 02.2006

33120 Wholesale/retail trade I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 INF MAHEBOURG MARKET, CONSULTANCY SERVICES	104.068,21	104.068,21	0,00	0,00
7 ACP MAS 51 Dec.10205/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 33120 Wholesale/retail trade I (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 INF MAHEBOURG MARKET RECONSTRUCTION	20-07-1998 Y 1.530.209,32	104.068,21 1.530.209,32	0,00 0,00	0,00 0,00
7 ACP MAS 52 Dec.10257/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 31162 Industrial crops/export crops I (Deleg) MOELLJS VIII/D/3 SET UP OF QUALITY STRATEGY BY MAUTITIAN HORTICULTURE SECTOR	18-08-1998 Y 24.555,67	24.555,67	0,00	0,00
7 ACP MAS 53 Dec.10658/1 (1) AGC SUBVENTIONS (TOTAL) 16350 Culture and recreation I (Deleg) BOURDPA AIDCO/C/4 APPUI A LA PARTICIPATION DU CRAFT AID AU FESTIVAL SKANE EN S	31-05-1999 Y 21.778,22	21.778,22	0,00	0,00
7 ACP MAS 54 Dec.11174/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15010 Economic and development planning I (Deleg) BOURDPA AIDCO/C/5 ENHANCING DEMOCRACY AND THE STATE OF LAW	22-05-2000 Y 378.080,66	21.778,22 378.080,66	0,00	0,00
Programme Indicatif (LOME) Hors programme Indicatif(LOME)	31.956.790,56 0,00	31.780.141,61 17.854.083,81	176.648,95 0,00	87.224,81 0,00
*** TOTAL Pays dont Pr.clot. : 51 et de 2006	Nbr.projets: 53 dont clot.: 124 et de 2006	49.810.874,37	176.648,95	87.224,81

Annexe 5 : Méthodologie de la phase de terrain

Durant la phase documentaire, l'équipe d'évaluation a examiné un ensemble de documents qui ont permis de préciser la logique d'intervention et la formulation des questions d'évaluation. Ces questions d'évaluation constituent la base sur laquelle les stratégies de coopération communautaire ont été analysées. L'objectif de la mission de terrain a été de rassembler les données nécessaires pour compléter l'information permettant de répondre aux questions d'évaluation et, en particulier, confirmer ou infirmer les hypothèses formulées au cours de la phase documentaire.

La mission de terrain s'est attachée à :

- (i) Poursuivre l'analyse des documents rassemblés lors de la phase documentaire ;
- (ii) Consulter et analyser les documents auxquels l'équipe d'évaluation n'a pu avoir accès lors de la phase documentaire et qui seront rassemblés au cours de la mission de terrain ; et
- (iii) Conduire des entretiens avec les personnes ressources (et focus groups) impliquées dans l'élaboration de la stratégie et dans sa mise en œuvre.

L'analyse des critères de jugement ainsi que la matrice d'information permettent d'identifier les données et informations nécessaires à la validation/invalidation des critères de jugement. Les critères de jugement et les indicateurs y afférents sont présentés dans la matrice d'information (Annexe 2). Pour ceux (critères de jugement comme indicateurs) qui n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse pour raison d'information insuffisante, figure la mention « Information insuffisante ». Lors de la mission de terrain, chaque membre de l'équipe d'évaluation a eu la responsabilité d'inventorier et de collecter les données manquantes pour les questions d'évaluation dont il a la charge.

A6.1 Analyse documentaire et conduite des entretiens

Les questions couvrent les critères d'évaluation liés à la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Elles traitent également des aspects « 3C » et des thèmes transversaux (genre, environnement, bonne gouvernance).

A6.1.1 Niveau d'analyse

Pour chacun de ces aspects, un niveau d'analyse adapté a été envisagé. Trois niveaux d'analyse ont été ainsi distingués :

Pertinence de la stratégie communautaire : Les principaux documents nécessaires à l'évaluation de la pertinence de la stratégie – documents analytiques produits par les principaux bailleurs ou institutions internationales (Banque mondiale, FMI, AFD, OMC, OCDE, PNUD) et documents de politique du gouvernement – sont disponibles à ce stade de l'évaluation.

Lors de la mission de terrain, l'équipe d'évaluation a approfondi l'analyse de ces documents et l'a complétée par une collecte documentaire complémentaire. Cette

analyse documentaire a été accompagnée d'entretiens avec les membres des représentations communautaires, des représentants des autres bailleurs de fonds ainsi qu'avec des représentants des autorités au niveau national.

Efficacité, impact et durabilité : Les questions relatives à ces aspects ont été en priorité renseignées par des informations collectées au niveau des projets/programmes mis en œuvre. A cette fin ont été rassemblés les documents de programmation, de monitoring, les revues à mi-parcours et les rapports d'évaluation relatifs aux projets/programmes les plus représentatifs de la stratégie.

Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a conduit une série d'entretiens avec les personnes directement impliquées dans la mise en œuvre de ces projets/programmes ainsi qu'avec leurs bénéficiaires.

Efficiency, aspects « 3C » et thèmes transversaux : Ces aspects ont été renseignés tant au niveau de la stratégie qu'au niveau des projets.

Le premier niveau a été partiellement renseigné lors de la phase documentaire. Les informations ont été complétées par l'approfondissement de l'analyse des documents rassemblés lors de la mission de terrain et des entretiens avec les personnes impliquées dans l'élaboration de la stratégie. Une approche similaire a été adoptée pour collecter l'information nécessaire au niveau des projets, au travers de la collecte de documents relatifs aux projets et d'entretiens avec les personnes concernées par leur formulation et/ou mise en œuvre.

A6.1.2 Analyse documentaire

L'Annexe 7 : « État de la documentation disponible » présente les documents auxquels l'équipe d'évaluation a eu accès durant l'étude. Cette liste a été complétée lors de la mission de terrain, principalement auprès des services de coopération communautaires, des autorités seychelloises et des autres bailleurs.

A6.1.3 Conduite des entretiens

Une série d'entretiens et de réunions ont été conduits avec les services de la coopération communautaire à Bruxelles, afin de renseigner la conception et la mise œuvre des stratégies. Durant la mission de terrain, l'équipe d'évaluation a poursuivi ces entretiens, en particulier avec :

- les services de la Commission européenne à Bruxelles et à Port Louis ;
- l'Ordonnateur national ;
- les autorités nationales au niveau central (Ministères) ;
- les représentants d'autres bailleurs et institutions ;
- les représentants des bénéficiaires des projets/programmes mis en œuvre par la Commission (associations professionnelles, représentants de la société civile,...) ;
- les unités de gestion des programmes/projets ;
- les structures représentant les organisations non gouvernementales ;
- les experts impliqués dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des projets/programmes de la Commission.

Le type d'interlocuteur a été sélectionné en fonction des niveaux d'analyse pour lesquels l'information devait être collectée. Par exemple, pour des aspects relatifs à la pertinence, des entretiens ont été organisés avec les services de la coopération communautaire impliqués dans l'élaboration des stratégies et des programmes ainsi qu'avec des représentants des autorités et des autres bailleurs. Pour des aspects

relatifs à l'efficacité, l'impact ou à l'efficience, l'équipe d'évaluation a rencontré les principaux acteurs participant à la mise en œuvre des projets/programmes, en particulier, les services chargés de la gestion des projets/programmes, les unités de gestion de ces projets/programmes, les bénéficiaires ainsi que des représentants des autorités et des autres bailleurs ayant des compétences dans les secteurs d'intervention concernés. Pour les aspects relatifs aux 3C ou aux thèmes transversaux, les interlocuteurs ont été ceux impliqués dans la conception des stratégies, programmes et projets, ainsi que dans leur mise en œuvre.

Pour certains types d'interlocuteurs, les entretiens ont pu prendre la forme de réunions villageoises réunissant les parties prenantes localement. Ce mode de collecte de données s'est avéré particulièrement efficace pour atteindre les bénéficiaires des interventions communautaires ainsi que les représentants de la société civile (organisations professionnelles par exemple).

A6.2 Analyse des projets

L'analyse des projets/programmes mis en œuvre par la Commission devait permettre de rassembler certaines informations pertinentes pour l'évaluation qui ne peuvent être collectées qu'au niveau des projets/programmes, ce qui est particulièrement le cas en ce qui concerne certains aspects d'efficacité et d'efficience.

En concertation avec les services de la Commission à Bruxelles et à Port Louis, une série de projets/programmes ont été choisis pour constituer un échantillon représentatif des actions de la Commission à Maurice. Les critères de sélection sont les suivants:

- 1) Les projets/programmes doivent couvrir les périodes de programmation du 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} FED qui sont les plus pertinentes pour l'évaluation ;
- 2) Les projets doivent représenter un volume financier conséquent (seuil indicatif de plus ou moins 1 M€) ;
- 3) Les projets/programmes doivent coïncider avec les principaux secteurs d'intervention de la Commission à Maurice tels qu'identifiés lors de la description de la logique d'intervention;
- 4) Les projets/programmes doivent couvrir les principaux instruments utilisés par la Commission (projets, ajustement structurel, appui sectoriel, appui budgétaire) ;
- 5) Les projets/programmes doivent être suffisamment documentés de manière à pouvoir couvrir l'ensemble du cycle de gestion du projet (identification ; formulation ; mise en œuvre ; évaluation).

Le tableau ci-dessous reprend la liste des projets/programmes constituant l'échantillon représentatif des interventions de la Commission. Une particularité liée à la taille du pays est que, une fois pris en compte les critères 1 (récurrence) et 2 (volume financier), l'échantillon couvre tous les projets importants de la CE, du moins ceux qui sont suffisamment documentés (cas des projets PME). L'état de la documentation est présenté en Annexe 7 : « État de la documentation disponible ». Il fait clairement apparaître les projets/programmes pour lesquels les informations sont manquantes. Une tâche prioritaire lors de la mission de terrain a été de rassembler, pour les questions évaluatives retenues, ces données manquantes.

Tableau 1: Liste des projets analysés

N°	Libellé	Décidé	% engagé	Démarrage
9 MAS 03	Wastewater sector policy support programme	29 800 000	98%	12-sept.-03
8 MAS 11	Rehabilitation of sewerages in housing estates	4 000 000	100%	8-mai-00
8 MAS 05	St Martin Sewage Treatment Plant - Stage 1	16 134 578	100%	19-oct.-98
9 MAS 06	Capacity building programme - NSA's fight against poverty	13 500 000	8%	25-nov.-03
8 MAS 09	Microprojects programme (Poverty project)	3 665 000	95%	6-août-99
8 MAS 10	Programme d'appui aux PME	1 070 843	100%	9-sept.-99
7 MAS 32	Northern Plains Irrigation Project (Works)	9 000 000	100%	10-juil.-96
7 MAS 05	Programme de controle des mouches de fruits	1 597 641	100%	3-nov.-92
7 MAS 04	Gestion des ressources naturelles et agri. de Rodrigues	1 938 021	100%	3-nov.-92
8 MAS 06	Support to the Clothing Technology Centre	1 135 000	99%	11-déc.-98
7 MAS 37	Microprojects program	923 301	100%	16-janv.-97

A6.3 Études de cas

Les contraintes de durée imposées par l'exercice sur trois pays, notamment en termes de mission de terrain, ne permettent pas d'envisager des études de cas.

Des fiches de projet ont été élaborées pour chacun des projets pour reprendre les principales données et donner les conclusions des analyses à l'échelle du projet.

A6.4 Collecte et analyse des données

La méthode utilisée a été la même qu'au cours de la phase documentaire, à savoir :

- (i) Pour chaque question d'évaluation et chaque critère de jugement, les informations collectées (documents, entretiens ou analyse de projets) renseignent les indicateurs ;
- (ii) Les informations collectées sont synthétisées en référence à l'indicateur ou au groupe d'indicateurs qu'elles renseignent ;
- (iii) Ces synthèses sont analysées afin de procéder à la validation/invalidation des critères de jugement ;
- (iv) Sur base de la validation/invalidation des critères de jugement, les évaluateurs élaborent une réponse nuancée et argumentée aux questions d'évaluation.

En ce qui concerne la collecte des données, la matrice d'information (annexe 2, reprenant la liste des indicateurs, critères de jugement et questions d'évaluation) constitue l'outil principal des évaluateurs et doit guider leur travail lors de la mission de terrain. En particulier, chaque entretien a été préparé en sélectionnant un sous-ensemble d'indicateurs susceptibles d'être renseignés par les acteurs rencontrés. Il en va de même pour les informations collectées sur base documentaire. Cette méthode a deux avantages : (i) organisation de la collecte de données selon une structure commune à l'ensemble de l'équipe d'évaluation et (ii) stockage de l'information sous une forme qui facilite l'analyse, donc la validation/invalidation des critères de jugement.

Les données ont été analysées selon des méthodes variables en fonction du type de données à traiter. Dans le cas de données mesurables, les données seront synthétisées sous forme de tableaux statistiques rendant compte de l'évolution des indicateurs durant la période où elles s'avèrent disponibles. Pour les données ayant un caractère plus qualitatif, les évaluateurs chercheront à établir un faisceau d'éléments permettant la validation/invalidation des critères de jugement auxquels elles se rapportent, et préciseront la portée et les limites de leur interprétation.

Annexe 6 : Bibliographie

8-ACP-MAS-05 St Martin Sewerage Treatment Plant Extension

- Convention de financement
- Project brief
- Project Monitoring Sheet
- *MWH/Gibb*: Evaluation finale: Final Completion Report (Dec05)
- *Plan Group*: Project Evaluation (2005)

8-ACP-MAS-11 Rehabilitation of Sewerage at CHA Housing Estates

- Proposition de financement
- Convention de financement
- Rider No 1 (04/2002)
- Rider No 2 (03/2004)
- Rapport de monitoring (Mar03)
- Project Monitoring Sheet (Sep05)
- Fiches synoptiques
- *Hydroplan/Mega Design* : Project Dossier (2000)
- *Parsons Brinckerhoff Ltd*: Project Evaluation, Final report (Jan05)

9-ACP-MAS-03 Wastewater Sector Policy Support Programme (WSPSP)

- Convention de financement
- Rider No 1 (06/2005)
- Rapport de monitoring (Feb 05)
- Rapport de monitoring (Juil.05)
- Project Synopsis
- *Seureca* : Sectoral Study for the 9th EDF Budgetary Support to the Environment Sector -Final Report- (April 2003)
- *IDC* : Evaluation mi-parcours (Jan06)
- *DHV Water BV*: Inception report –Draft-, TA for the WSPSP (Nov.05)
- *BCEOM*: Final Report, TA to the WMA (Jun.05)
- Note de mission, Avenant No3 au CF du 9-ACP-MAS-03 (Fev.06)

Documents Nationaux Wastewater Sector

- *Severn Trent Water International*: The Sewerage Masterplan for the Islands of Mauritius and Rodrigues –Executive Summary- (Feb. 1994)
- Wastewater sector policy statement 2005-2010 –Draft-
- Summary Notes of Meeting of the Joint Donor's Technical Meeting on the Wastewater Sector at the Ministry of Finance and Economic Development –Draft- (30.Nov 05)
- Summary Notes of Meeting of the Joint Donor's Ministerial Meeting on the Wastewater Sector at the Ministry of Finance and Economic Development –Draft- (01.Dec 05)
- *WMA/MPU*: Special Report for joint donors technical and ministerial meetings, Wastewater Sector Development in Mauritius up to September 2005 (Oct05)
- *Cuthbertson Maunsell Ltd*: National Sewerage Programme Contract WW085X, Preparation for mid-term review –Final Report- (Nov01)

Documents Nationaux Environnement Développement Durable

- *Ministry of Environment*: Environmental Protection Act (2002)
- *Ministry of Environment*: Effluent Discharge Permit (Amendment)

- Regulations 2003
- *Ministry of Environment* Guidelines for Coastal Water Quality (1999)
- *Ministry of Environment*: Standards for effluent discharge (Amendment) Regulations 2004
- *Environmental Resources Management*: National Environmental Strategies for the Republic of Mauritius: Environmental Investment Programme (July 1999)
- *Unites Nations* : Report of the International Meeting to review the implementation of the programme of action for the sustainable development of Small island developing States (Jan 2005)

Développement rural

- Agriconsortium/Agrisystems (2003) : Mid-term review anti-erosion programme in Rodrigues.
- CE (2000) : Accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou, le 23 juin 2000 [Journal officiel L 317 du 15.12.2000]. 2000/483/CE. <http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/lvb/r12101.htm>
- COM (2000) 264 final : Intégrer l'environnement et le développement durable dans la politique de coopération en matière d'économie et de développement Eléments d'une stratégie globale. http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2000/com2000_0264fr02.pdf
- COM (2002) 598 final : Participation des acteurs non-étatiques à la politique communautaire de développement. http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2002/com2002_0598fr01.pdf
- COM (2003) 267 final : Coopération de la Communauté européenne avec les pays tiers : Comment la Commission envisage de soutenir, à l'avenir, le développement des entreprises. http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2003/com2003_0267fr01.pdf
- COM (2000) 422 final : La promotion de transports durables dans la coopération au développement.
- http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2000/com2000_0422fr01.pdf
- COM (2002) 116 final : Communication de la Commission au conseil et au Parlement Européen sur l'éducation et la formation dans le contexte de la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2002/com2002_0116fr01.pdf
- COM (2002) 132 final : La gestion de l'eau dans les pays en développement : Politiques et priorités de la coopération au développement de l'UE. http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/cnc/2002/com2002_0132fr01.pdf
- COM (2002) 429 final : Lutte contre la pauvreté rurale. Politique et approche de la Communauté européenne à l'égard du développement rural et de la gestion durable des ressources naturelles dans les pays en développement. http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2002/com2002_0429fr01.pdf
- COM (2003) 267 final : Comment la Commission envisage de soutenir, à l'avenir, le développement des Entreprises. http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2003/com2003_0267fr01.pdf
- Convention 5109/MAS (1993) : Gestion des ressources naturelles et agricoles de Maurice.
- Convention 6084/MAS ((1999) : Programme de lutte contre l'érosion à Rodrigues.

- Région de l'Afrique Orientale et Australe et de l'Océan Indien – CE (2002) : Document de stratégie régionale et programme indicatif régional pour la période 2002-2007.
- Financing agreement 5312/MAS West Coast Irrigation Project. EDF VII (MAS 6013).
- EC Delegation Mauritius and National Authorising Officer (2004): Co-operation between the European Union and the Republic of Mauritius. Joint annual report 2002.
http://europa.eu.int/comm/development/body/csp_rsp/reviews/MU_review_2003.pdf.
- ECDPM-Integration (2000) : Evaluation à mi-parcours du Programme Régional Intégré de développement des Echanges. Projet de rapport final révisé.
- ENB & SRC (2003) : Consultancy services for the supervision of works on Northern Plains Irrigation Project, extension : Main distribution pipeline A5 and Northern Plains Irrigation Project Phase II : Block 3 (Fonds du Sac/Rouge Terre Region).
- Financing Agreement No. 5678/MAS: Northern plains irrigation. EDF VII (MAS 7002/000). VII/791/96.
- Fishing Agreement EC-Mauritius (2006) : Detailed project implementation Article 3 of 5th protocol 2003/2007. Report period 3.12.2004 to 2.12.2005.
- Forum de Paris (2005): Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.
<http://www1.worldbank.org/harmonization/Paris/ParisDeclarationFrench.pdf>
- General Secretariat of the African, Caribbean and Pacific Group of States (2006) : ACP Sugar Group calls on EU Heads of State to address their urgent needs in budget talks.
<http://www.acpsugar.org/docs/ACP%20Press%20release%20-%20151205.pdf>
- Landell Mills Ltd (sans date) : Review of the national fruit fly control programme. Final report.
- L'Express (2006) : EU Sugar Reform: Mauritius is Hoping Against Hope for Compensation. 14.2.2006.
<http://allafrica.com/stories/200602140393.html>
- Magnet, D. (2005) : Rapport de monitoring Programme Régional de Protection des Végétaux dans l'Océan Indien.
- Mauritius/EC (sans date): Country strategy paper and indicative programme for the period 2001-2007.
- Mauritius Sugar Authority (sans date) : Sugar sector strategic plan.
- Ministry of Agriculture, Food Technology & Natural Resources (2003) : A sustained programme for agricultural diversification. A Non-sugar sector strategic plan 2003-2007.
- Mid-term review (2004): Mid-term review CSP/9th EDF.
- Parlement, Conseil, Commission (2005) : Déclaration conjointe du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission sur la politique de développement de l'Union européenne intitulée «Le consensus européen» (2006/C 46/01).
http://www.europa.eu.int/comm/development/body/development_policy_statement/docs/edp_statement_oj_24_02_2006_fr.pdf#zoom=125
- Programme Indicatif Régional Océan Indien 8ième FED.
- SECA (2001) : Evaluation en fin de parcours du projet Appui aux Programmes Environnementaux dans les Pays de la Commission de l'Océan Indien (PRE/COI).

- Vakakis International (2005) : Technical assistance to support diversification. Contract AREU/EDF/01. End of project report.
- West Midlands Enterprise Limited (2002): Évaluation finale du Programme Régional Intégré de Développement des Échanges (PRIDE).

Microréalisations et programme de coopération décentralisée

- Caritas Ile Maurice (sans date) : Présentation des projets : Alphabétisation fonctionnelle, Le relais espérance, Abri de Caritas Ile Maurice, Service d'écoute et de développement.
- Carrefour Centre de Formation (sans date) : Solidaires pour bâtir un avenir meilleur – Présentation de l'institution.
- CE (2001): Le rôle de l'union européenne dans la promotion des droits de l'homme et de la démocratisation dans les pays tiers.
- CE (2001): Programme of Action for the mainstreaming of gender equality in community development co-operation.
- CE (2003) : Handbook on promoting good governance in EC development and co-operation.
- CE (2003): Proposal for a regulation of the European parliament and of the council on promoting gender equality in development co-operation.
- CE (2006) : Le consensus européen pour le développement.
- CE (2006): Gender equality.
[http://ec.europa.eu/comm/development/body/theme/human_social/pol_gender2_en.htm].
- CE (Joelsdotter-Berg, E.) (2004): Practical tool on mainstreaming gender equality in the mid-term reviews.
- CE (sans date) : Note d'orientation coopération décentralisée.
- Government of Mauritius (1995): Legal supplement to the Government - Gazette of Mauritius No. 88 of 23 September 1995.
- Government of Mauritius (2004): The financial reporting act 2004. Act No. 45 of 2004.
- Ministry of Finance and Economic Development of Mauritius; EDF (sans date): Decentralised cooperation programme. Capacity building programme to enhance NSA's (including SME's) fight against poverty. Programme Estimate No (1).
- Ministry of Industry, Financial Services and Corporate Affairs of Mauritius (2003): The report on corporate governance for Mauritius.
- Rodrigues Regional Assembly (sans date): Budget speech 2006-2007 by Louis Serge Clair
- Rodrigues Regional Assembly (sans date): Rodrigues. 3 ans d'autonomie. Réalisations.
- European Union and Mauritius (2005): Highlights on the European Union cooperation in Mauritius.
- Trust Fund for the Social Integration of Vulnerable Groups (sans date): Présentation des projets.
- Trust Fund for the Social Integration of Vulnerable Groups, Ministry of Finance and Economic Development (2005): Report. Period June 2000 – November 2005. Mauritius and Rodrigues.
- Week-End Scope (13 mai 2003) : Le belle œuvre humaine de Craft Aid – reportage, p.8.

Annexe 7 : Etat de la documentation de projet disponible

L'état de la documentation comporte des documents de programmation et des projets disponibles au moment de la consultation, ainsi que quelques publications générales et/ou sectorielles de la CE.

Pays et instrument financier	Document de programmation et identification du projet	Proposition de financement	Convention de financement	Avenants à la CF	Rapport de monitoring	Réponses au RM	Fiches synoptiques	Carte comptable	Faisabilité, préparation	Evaluation mi-parcours	Evaluation finale	Documents divers	Evaluation thématique (étude de cas)
MAURICE													
Rapports Annuels		96, 97, 98, 99, 01 (draft), 02, 03, 04											
7ème FED													
	Document de stratégie	1											
	Programme indicatif	1											
	Rapport préparation DSP-PIN	1											
	Liste récapitulative des projets	1											
MH	7 MAS 03 Route Pamplémousses - G Baie (travx.) : voir 7.mas.011	1	1							M	M	Annexe Rapp-photos	
DN	7 MAS 04 GRN et agricoles Rodrigues	???	1							M	M		
DN	7 MAS 05 Programme de controle des mouches de fruits		M							M	1		
DN	7 MAS 12 West coast irrigation project (Magenta)		1							M	M		
JB	7 MAS 16 Appui au MIPAM		1							M	M		
ST	7 MAS 23 Appui Centre Ressources Humaines Rodrigues		1							M	M		
DN	7 MAS 32 Northern Plains Irrigation Project (Works)		1 + modification	1	1 (2/03)	2				M	1 (2005)	plans	
MH	7 MAS 36 TA Sewerage projects	???	M							M	M		
JB	7 MAS 37 Microprojects program	???	M							M	M		
MH	7 MAS 46 Phoenix - Nvelle France Rd (2nd C/Way)		1							M	M	geotechnical results	
MH	7 MAS 51 Mahébourg market : Works - Reconstruction		1							M	M	Plans	
8ème FED													
	Document de stratégie	1											
	Programme indicatif	1											
	Rapport préparation DSP-PIN	1											
	Revue mi-parcours	Aide-mem, conclusions											
	Liste récapitulative des projets	1											
DN	8 MAS 03 Progr lutte anti-érosion à Rodrigues		1		1 (2/03)	2	1			M	1 + annexes	M	
MH	8 MAS 04 Enhancing competitiveness of Mauritius freeport	???	1 (mais pas d'engagements)							M		M	
MH	8 MAS 05 St Martin Sewage Treatment Plant		1		1 (9/05)		Fiche projet			M	Rapport final + annexes	Final completion report	
JB	8 MAS 06 Clothing Technology Centre		1		1 (2/03)	1	1			M			
ST	8 MAS 09 Microprojects programme (Poverty project)		1 + DAG	1	2 (2/03)	1 (3/03)	1			M	1 + annexes	Project Proposal	
JB	8 MAS 10 Support to Small and Medium Enterprises		1	1	1 (2/03)	1 + 1	1			M	1 (6/03)	M	
MH	8 MAS 11 Rehabilitation of sewerages in housing estates		1, Rider 1, Rider 2		1 (9/05)	1	1 + fiche projet			M	1 (2004)	M	
?	8 MAS 12 Training and Human ressource dev project for port	???	DAG							M		M	
MH	8 MAS 17 TA to waste water mangement authority		M		1 (9/05)					M	Eval final + annexes	M	
	National sewerage programme										final report		
9ème FED													
	Document de stratégie	1											
	Programme indicatif	1											
	Rapport préparation DSP-PIN	1											
	Revue mi-parcours	1									2004 complet et Conclusions + annexes		
	Sectoral study for 9th EDF budgetary support to the environment sector (Seureca, 2003)	1											
	Etat d'engagements 7-9FED	1											
	Liste récapitulative des projets	1											
MH	9 MAS 01 Post Kalunde rehabilitation progr for Rodrigues		1	1	1 (9/05)		Fiche projet				Resume CRIS		
MH	9 MAS 03 Wastewater sector policy support Programme (WSPSP)		1	1 + Rider 1	1 (6/05), mission doc, 1 (9/05)	1	1			1 + annex		Sectoral study 4/03, joint donors meetings, doc TA	Independ environ audit 12-05, Dev report 2005

PARTICIP	Pays et instrument financier	Document de programmation et identification du projet	Evaluation de niveau national Maurice, Seychelles et Comores											
			Disposition de financement	Conversion de financement	Accords et CF	Rapport de monitoring	Réponses au RM	Fiches synoptiques	Carte comptable	Faisabilité, préparation	Evaluation mi-parcours	Evaluation finale	Documents divers	Evaluation thématique (étude de cas)
JB	9 MAS 05 Technical Cooperation Facility		M	1		1 (9/05)								
ST	9 MAS 06 Capacity building prg to enhance NSA (including SMEs)		1	1		1 (9/05)						Contract award		

PARTICIP	Pays et instrument financier	Document de programmation et identification du projet	Evaluation de niveau national Maurice, Seychelles et Comores													
			disposition de financement	convention de financement	Accords et CF	Rapport de monitoring	Réponses au RM	Fiches synoptiques	Carte comptable	Faisabilité, préparation	Evaluation mi-parcours	Evaluation finale	Documents divers	Evaluation thématique (étude de cas)		
		STABEX	???													
		Protocoles commerciaux	???													
		BEI	???													
		Lignes budgétaires	???													
Fishery	Protocols		1989, 1993-96, 1996-99, 1999-02, 2002-03 (extension) 2003-07													
DN	Agreements		1 989													
Autres documents																
		CSA Banque mondiale 2002														
		Mid-term review National Sewerage Programme/Cuthbertson Mainsell Ltd. (2001)														1
		Non-sugar sector strategy 2003-2007														
		Sugar sector strategic pain														

Annexe 8 : Liste des personnes rencontrées

M. JRB AGATHE	Agriculture Scientific Officer Crop Production, Propagation and Extension
M. G. PERRINE	Agriculture Scientific Officer Livestock and Extension
Paolo ROGGERI	AIDCO E6
Anastase ZACHARAS	AIDCO E7
Benoist BAZIN	AIDCO E7
Jinny Wendy Kan John-Begué	Ancienne coordonnatrice (facilitator) du Programme ANDE à Rodrigues
M. Ramesh RAJCUMAR	Assistant Director Extension and Training/ AREU
Antoinette Prudence	Carrefour - Centre de Formation, Présidente
Gilbert Andrianantoanina	Cellule d'appui COI, assistant technique régional
M. GENAVE	Chef Département Environnement
M. JUGOO	Chef Département Infrastructure
Louis Serge Clair	Chief Commissioner, Rodrigues Regional Assembly
Ginna Bonne	COI, Chargée de mission
Rosemarie Evenor	Comité Régional des femmes : Membre CFR
Anne Arlette Hypolite	Comité Régional des femmes : Présidente
Marie Marline Gaspard	Comité Régional des femmes : Secrétaire
Mireille Cupidon	Comité Régional des femmes : Trésorière
M. ARDILL	Coordinateur Programme Régional Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS)
Claudia Wiedey	Délégation de la CE, Ambassadeur, Chef de Délégation
J. Ignacio de Leiva	Délégation de la CE, Assistant technique régional Pêche
Franck Viault	Délégation de la CE, Chef de la section développement rural, Conseiller
Hans Rhein	Délégation de la CE, Chef de la section économique
Rajesh Parbooteah	Délégation de la CE, Chef de la section économique, assistant
Jobst von Kirchmann	Délégation de la CE, Chef de section contrats et finances, Conseiller
Alain Noiset	Délégation de la CE, Section contrats et finances, attaché financier
Shirley Chinien	Délégation de la CE, section développement rural, assistant
Corinne Paya	Délégation de la CE, Section économique, assistante
Sophie Doger de Spéville	Délégation de la CE, Section économique, assistante
Zaïd Futloo	Délégation de la CE, section infrastructure, assistant
Hubert Granjean	Délégation de la CE, section infrastructure, assistant technique
Daniela CONCINA	DEV C2
x	Différentes femmes au Centre Communautaire d'Anse Anglais
Paul Draper	Directeur CARE-CO Rodrigues
M. Dhaneswar DUMUR	Director Agricultural Research and Extension Unit/ AREU

Michaela Perrine	Directrice du Centre « Family Welfare and protection of women » (Assemblée Régionale de Rodrigues)
M. Daroomalingum MAUREE	Divisional Scientific Officer/ Ministry of Fisheries
Susanne Auguste	Enseignante à la Trevor Huddleston House Association
Joriam Labouté	Equipe de Caritas: Alphabétisation
Joana al Zoo	Equipe de Caritas: Centre d'écoute et de développement
Curely Grindoorajoo	Equipe de Caritas: Gérant et Responsable des Abris de Nuit
Edley Maurer	Equipe de Caritas: Relais Espérance
Gérard Gourel	Equipe de Caritas: Trésorier
Guy Wong So	ex-Ordonnateur National, Ministry of Finance and Economic Development, ex-Directeur Général
M. Bonnet	Ex-président du conseil de village d'Anse Nicolas
M. N. TOOLSEE	General Manager Irrigation Authority
M. Jean-Claude PIERRE LOUIS	Isle Chief Executive
Mr. CHAMILALL*	Ministry of Environment, Environment Officer, Pollution Prevention Control
Sandrasagarren Naidu	Ministry of Finance and Development – Decentralised Cooperation Programme, Programme Coordinator
Mr. Hurbungs	Ministry of Finance and Economic Development -
Ms Madhub	Ministry of Finance and Economic Development -
Mr. P. UJOODHA	Ministry of Finance and Economic Development, Ag Director General
Mrs. H. BOOLELL	Ministry of Finance and Economic Development, Assistant Director General, Ag.NAO
Jeewonlall Seeruttun	Ministry of Finance and Economic Development, Corporate Affaires Division
Kamlesh Rughoonath	Ministry of Finance and Economic Development, Corporate Affaires Division
Mr. JHAMNA*	Ministry of Finance and Economic Development, Economist (Environment/Wastewater sector)
Mr. A. MANSOOR	Ministry of Finance and Economic Development, Financial Secretary Designate
Mr. GHOORAH	Ministry of Finance and Economic Development, Senior Economist
Sarwansingh Purmessur	Ministry of Local Government
M. GENTIL	Officer Environment
M. Jean-Cyril MONTY	Officer in Charge, Mauritius Chamber of Agriculture
Purusham Ujoodha	Ordonnateur National, Ministry of Finance and Economic Development, Directeur Général
Marie Louise Augustin Roussety	Présidente Association des Femmes d'Anse Anglais et de l'Association des Femmes Entrepreneurs
M. S.V. CHUNG TING WAN	Principal Extension Officer (Crop)/ AREU
M. le Commissaire Chef	Rodrigues
Jacques Rousseau	Rodrigues Regional Assembly - Chef du Cabinet chargé du développement communautaire, de la réduction de la pauvreté, de la condition féminine, des enfants et de la famille, des arts et culture
Ms. Joelle ALLAS	Scientific Officer Agro-Processing Unit
M. JHURRY	Technical Officer Mauritius Sugar Authority/ Northern Plain Irrigation
Mr. JHURRY	Wastewater Management Authority, Ass. Works Manager (New Works)
Mr. S. PEEROO	Wastewater Management Authority, Ass. Works Manager (New Works)

Mr. M. KEROF	Wastewater Management Authority, General Manager
Mr. SOOKRAM*	Wastewater Management Authority, Works Manager (Operations&Maintenance)
Mr. A. RADHAY*	Wastewater Management Authority, Works Manager (Pollution Control)